

# ACTES

## Rencontre

## Sahel – Méditerranée

## IRD-MEAE

Mardi 18 avril 2017  
Salle Jacques Clergier  
1 rue Robert Esnault-Pelterie  
75007 Paris

## SOMMAIRE

<b>Ouverture</b> de la journée par Jean-Marc Châtaigner et Jérôme Bonnafont.....	p. 3
<b>Table ronde n°1 : Un islam sans frontières ? Le Sahel, le monde arabe et la Oumma : processus de diffusion des idées islamiques.....</b>	p. 4
Avec :	
<b>Stéphane Lacroix, Jean-Yves Moisseron, Marc-Antoine Pérouse de Montclos,</b> <i>et Henri-Luc Thibault</i>	
<b>Table ronde n°2 : Evaluer la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS) : quels instruments de mesure pour alimenter le dialogue politique avec la société civile ? Les exemples du Mali et de la Tunisie.....</b>	p. 14
Avec :	
<b>François Roubaud, Joseph Brunet-Jailly, Imed Abdeljaoued</b> <i>et Jean-Marc Châtaigner</i>	
<b>Table ronde n°3 : Migrations, mobilités, circulations entre Sahel et Afriques méditerranéennes .....</b>	p. 23
Avec :	
<b>Florence Boyer, Sophie Bava, Jérôme Lombard</b> <i>et Emmanuel Grégoire</i>	
<b>Table ronde n°4 : Recompositions politiques post-révolutionnaires en Egypte, en Tunisie et en Libye : processus électoraux, acteurs politiques et juridictionnels et recomposition territoriales.....</b>	p. 31
Avec :	
<b>Sarah Ben Nefissa, Nathalie Bernard-Maugiron, Alia Gana, Rafaâ Tabib</b> <i>et Emmanuel Grégoire</i>	
<b>Annexes.....</b>	p. 41
<b>Biographie</b> des panélistes.....	p. 42
<b>Programme</b> de la conférence.....	p. 47

## **Allocution d'ouverture de Jean-Marc CHÂTAIGNER, Directeur Général Délégué, IRD et de Jérôme BONNAFONT, Directeur de la Direction Afrique du Nord Moyen-Orient, MEAE.**

---

Pour **Jean-Marc Châtaigner** cette rencontre est une grande première car elle associe chercheurs et directions du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères sur des enjeux d'importance majeurs. L'interface entre science et diplomatie est plus que jamais nécessaire pour approfondir l'analyse sur des espaces géographiques trop longtemps traitées de manière autonome. Les interactions et la complexité des phénomènes qui irriguent l'espace sahélo-méditerranéen nécessite la réunion de différentes disciplines scientifiques pour essayer d'apporter une lecture un tant soit peu exhaustive des enjeux en cours. M. Châtaigner rappelle que les débats de cette journée suivront les règles de Chatham House et auront donc vocation à favoriser la liberté de ton et le débat d'idée.

**Jérôme Bonnafont** rejoint M. Châtaigner en insistant sur le fait que cette rencontre est la première du genre. Elle permet de développer une réflexion sur des sujets souvent techniques. Prendre le temps de l'échange et de la réflexion est nécessaire dans un monde où plusieurs sources continues d'information diffusent les nouvelles de façon quasi immédiate. Une réflexion autour d'une zone géographique comme celle de l'espace sahélo – méditerranéen permet de s'interroger sur la pertinence de certains découpages géographiques dans l'appréhension des problématiques actuelles. La notion de frontière devient relative lorsque sont développées des réflexions sur l'Islam radical, les flux migratoires et le terrorisme. Les pays d'Afrique subsaharienne sont autant concernés par ces problématiques que les pays du Moyen-Orient et ceux au Nord de la Méditerranée. La question est de savoir dans quelle mesure ces frontières provoquent ou résolvent ces phénomènes de flux migratoires et de terrorisme.

## TABLE RONDE N°1

-

### Un Islam sans frontières ? Le Sahel, le monde arabe et la oumma : processus de diffusion des idées islamiques.

Débat modéré par **Henri-Luc Thibault**, directeur des Affaires Internationales et Européenne à l'IRD.

Avec **Stéphane Lacroix** (Professeur associé à Sciences Po Paris (PSIA) et chercheur au CERI), **Jean-Yves Moisson** (Directeur de recherche à l'IRD et professeur associé), et **Marc-Antoine Pérouse de Montclos** (Directeur de recherche à l'IRD et chercheur associé à Chatham House).

**Résumé** : Au-delà des inquiétudes sur la résurgence du djihadisme en Afrique, cette table-ronde questionnera les approches globales du rôle politique de l'Islam, entre l'Afrique subsaharienne et le monde arabe. On y analysera le rapport des acteurs religieux à l'Etat, y compris sur le plan diplomatique à partir d'exemples marocain et saoudien. On montrera également que la circulation des idées islamiques ne se fait pas à sens unique et que les mouvements de protestation islamique (violents ou non) sont très largement issus des dynamiques locales qui les façonnent.

## **Intervention de Stéphane LACROIX :**

### ***L'Arabie saoudite, Etat prosélyte : les ressorts et effets d'une politique missionnaire<sup>1</sup>.***

Depuis que, avec les événements du 11 septembre 2001, l'Arabie Saoudite a fait irruption dans l'actualité mondiale pour ne plus la quitter, on ne compte plus les pages écrites sur l'exportation par le royaume saoudien d'un islam intolérant, le « wahhabisme » ou salafisme, volontiers présenté comme le terreau du jihadisme. L'Arabie Saoudite a en effet la particularité d'être un Etat prosélyte, au sein duquel des milliards de dollars ont servi – et servent toujours – à alimenter une entreprise missionnaire à destination des pays musulmans comme non-musulmans. Pour dépasser ce constat propice à toutes les simplifications, il importe néanmoins de comprendre précisément ce que recouvre ce prosélytisme. Quels en sont les acteurs et quelle est sa rationalité ? Comment s'inscrit-il dans les rapports de pouvoir en Arabie même ? Et quel islam les Saoudiens exportent-ils précisément ? Le processus de « salafisation » de l'islam sunnite auquel on assiste depuis plusieurs décennies est-il seulement le résultat de l'action saoudienne ? Enfin, quel contrôle les Saoudiens continuent-ils aujourd'hui d'exercer sur le prosélytisme salafiste ?

### **Un Etat bicéphale**

L'histoire de l'Arabie Saoudite remonte à 1744, lorsqu'un prince d'une petite localité d'Arabie Centrale, Muhammad bin Sa'ud, fondateur de la dynastie éponyme, fait alliance avec un prédicateur, le cheikh Muhammad bin 'Abd al-Wahhab (1703-1792). Ibn Abd al-Wahhab s'est fait connaître par ses appels à réformer la religion de ses contemporains pour la ramener à ce qu'il considère être l'islam authentique, celui des « pieux ancêtres » assimilés aux premiers musulmans – en arabe, *al-salaf al-salib*, d'où le terme « salafisme » qui fait florès depuis la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. C'est ce terme, utilisé par les acteurs eux-mêmes, que nous emploierons ici pour désigner cette tradition religieuse, même si « wahhabisme », d'abord popularisé par les Ottomans, est également en usage. Il s'agit pour Ibn Abd al-Wahhab, d'une part, de redéfinir l'orthodoxie islamique de manière particulièrement restrictive autour du principe de *tamhid* (unicité, unité, transcendance divine) pour en exclure soufis, chiites et autres « adorateurs de saints » qui représentent la majorité des musulmans de son époque, et, d'autre part, de prôner une approche littérale de la *shari'a*, dans la continuité de l'école juridique la plus rigoriste de l'islam, le hanbalisme<sup>2</sup>.

Les termes du pacte de 1744 sont les suivants : Ibn Sa'ud s'engage à soutenir et faire appliquer le message d'Ibn Abd al-Wahhab, qui, en retour, apportera à Ibn Sa'ud la légitimité religieuse qui lui faisait défaut. C'est ainsi que voit le jour un Etat bicéphale car dominé par deux élites distinctes : d'un côté, les oulémas, en charge du domaine religieux, qui édictent la norme ; et de l'autre les princes, en charge des affaires politiques, qui gouvernent. Avec le temps se dessine une frontière relativement étanche entre les domaines réservés des uns et des autres qui agissent selon des logiques distinctes : les princes se voient en protecteurs des intérêts de l'Etat, tandis que les oulémas se veulent les gardiens et promoteurs de l'islam salafiste.

### **Un prosélytisme aux multiples facettes**

Avec la manne pétrolière qui grandit à partir des années 1960 et irrigue le champ politique comme le champ religieux, princes et oulémas ont désormais les moyens de leurs ambitions. Pour les oulémas, l'affaire est entendue : cette « bénédiction divine » doit servir à la promotion de l'islam tel qu'ils l'entendent, à la fois à destination du peuple d'Arabie et par-delà ses frontières. Ce souhait entre alors en résonance avec la stratégie politique des princes. La décennie 1960 représente l'apogée du nationalisme et du socialisme arabes, incarnés par la figure charismatique de Gamal Abdel Nasser, et les Saoudiens se sentent menacés par une lame de fond qui a déjà emporté plusieurs monarchies arabes. La contre-offensive saoudienne s'appuie donc sur l'islam, transmué en une arme idéologique dirigée contre les « idéologies séculières ». Différentes institutions sont créées à cet effet : l'université islamique de Médine, fondée en 1961, destinée à concurrencer la prestigieuse université al-Azhar du Caire et qui forme pour l'essentiel des boursiers étrangers appelés à

---

<sup>1</sup> Extrait de l'article de Stéphane Lacroix, *L'Arabie Saoudite, un État prosélyte*, dans : Alain Dieckhoff, Philippe Portier, *L'Enjeu mondial. Religion & politique*, Presses de Sciences Po, 2017

<sup>2</sup> Nabil Mouline, *Les clercs de l'islam : autorité religieuse et pouvoir politique en Arabie Saoudite (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle)*, PUF, 2011

revenir prêcher dans leurs pays d'origine<sup>3</sup>; la Ligue Islamique Mondiale, fondée en 1962, qui ouvre des bureaux dans des dizaines de pays du monde et chapeaute d'autres organisations comme l'International Islamic Relief Organization (IIRO), fondée en 1978 et qui mêle action humanitaire et prosélytisme<sup>4</sup>; l'Association Mondiale de la Jeunesse Musulmane, fondée en 1972, qui rassemble des dizaines d'organisations étudiantes musulmanes à travers le monde ; et enfin l'Organisation de la Conférence Islamique, organisation interétatique vouée à concurrencer la Ligue Arabe.

Si la « guerre froide arabe » qui oppose l'Arabie et ses alliés aux régimes nationalistes perd en intensité après la mort de Nasser en 1970, un nouvel adversaire surgit en 1979 : l'Iran khomeiniste, qui affiche son projet d'exporter sa « révolution islamique » aux pays musulmans, qu'ils soient chiites ou sunnites. De nouveau, le discours salafiste est brandi par le pouvoir saoudien comme un talisman, puisqu'il proclame l'impiété des chiites et renvoie donc la révolution iranienne à son aspect confessionnel, ce qui doit suffire à lui retirer toute attractivité dans le monde sunnite. La nécessité de faire pièce à l'influence iranienne suscite par conséquent un regain de prosélytisme saoudien, au Moyen-Orient mais aussi en Afrique où Saoudiens et Iraniens se livrent une concurrence acharnée en investissant dans des dizaines de centres islamiques et de mosquées.

C'est également ainsi qu'il faut comprendre le soutien financier massif apporté par l'Arabie aux moudjahidines afghans au cours des années 1980. Il s'agit pour le royaume de redorer son blason en soutenant ce qui s'impose comme la cause islamique du moment, dans un contexte où la légitimité religieuse de la monarchie est écornée tant du fait des critiques khomeinistes qu'en raison de la montée d'une opposition islamiste interne au royaume. Le soutien aux moujahidines s'inscrit en outre dans une logique de « containment » de l'influence iranienne, les Iraniens ayant eux aussi commencé à soutenir certaines factions afghanes. Le même raisonnement s'étend au Pakistan, base-arrière des moujahidines, où les Saoudiens craignent une extension de l'influence iranienne et promeuvent un salafisme censé limiter cette dernière.

Dans les cas jusqu'à présent mentionnés, la promotion du salafisme s'inscrit donc dans une rationalité politique claire relevant de ce que les princes perçoivent comme la « raison d'Etat ». Mais le prosélytisme émanant d'Arabie est loin de s'y réduire. Du fait de la bicéphalité du système saoudien, les acteurs religieux jouissent dans le royaume d'une autonomie réelle. Ils sont largement maîtres des institutions qu'ils contrôlent – institutions qui jouissent d'un afflux de ressources dérivées de la manne pétrolière. L'une des fonctions de ces institutions, en conformité avec ce que les oulémas considèrent comme une part centrale de leur mission, est de diffuser le « message » (*da'wa*), sans nécessairement cette fois que ce prosélytisme réponde à des contingences politiques claires. S'il n'est pas, pour partie au moins, dénué d'objectifs politiques, le prosélytisme saoudien ne peut donc aucunement être réduit à un instrument de *soft power* ainsi que l'affirme, entre autres, Pierre Conesa dans un ouvrage récent<sup>5</sup>. Le financement des mosquées en Occident relève par exemple autant – sinon plus – de la logique missionnaire des oulémas saoudiens que d'une « politique de puissance » d'un Etat saoudien qui espérerait par ce biais accroître son influence en Europe et aux Etats-Unis.

Ce qui complexifie plus encore l'analyse du prosélytisme saoudien est que, au sein même du champ religieux, celui-ci est porté par une pluralité d'acteurs. Du fait de son autonomie historique, le champ religieux saoudien est longtemps demeuré un espace dérégulé irréductible à un islam officiel monolithique. A partir des années 1970, on y voit émerger de nombreux réseaux et organisations qui ne sont pas toujours affiliés aux institutions officielles et n'en partagent pas nécessairement la ligne doctrinale. Comme le rapporte un observateur avisé de cette période qui s'étonnait alors de cette prolifération, « il suffisait alors de prononcer le mot « Islam », et tout était possible »<sup>6</sup>. C'est ainsi que des ONGs, parfois qualifiées de « semi-officielles », voient le jour en grand nombre.

---

<sup>3</sup> Sur cet aspect, voir Michael Farquhar, *Circuits of Faith: Migration, Education and the Wahhabi Mission*, Stanford University Press, 2016

<sup>4</sup> Le seul ouvrage consacré à cet organisation est : Reinhard Schulze, *Islamischer Internationalismus Im 20. Jahrhundert: Untersuchungen Zur Geschichte Der Islamischen Weltliga*, Brill, 1990

<sup>5</sup> Pierre Conesa, *Dr Saoud et Mr Djihad*, Robert Laffont, 2016

<sup>6</sup> Stéphane Lacroix, *Les islamistes saoudiens. Une insurrection manquée*, PUF, 2011, p. 93

Un cas d'école est la fondation al-Haramayn, fondée en 1988 et qui sera accusée de soutien au terrorisme et fermée après le 11 septembre 2001. Du fait des équilibres internes en Arabie, elle jouissait d'un soutien tacite des autorités saoudiennes – sans néanmoins que celles-ci n'exercent sur elle de réel contrôle.

Par-delà les institutions, le prosélytisme saoudien passe enfin, de manière plus diffuse, par les individus. A partir des années 1970, l'Arabie, devenue une pétromonarchie en demande de main d'œuvre, accueille des millions de travailleurs expatriés, venant pour majorité du monde arabe ou du sous-continent indien. Elle reçoit en outre chaque année des centaines de milliers de pèlerins à l'occasion du Hajj. Que ce soit au terme d'un cheminement personnel, ou parce qu'ils ont été directement exposés aux efforts de conversion menés par des organisations locales, un certain nombre d'entre eux embrassent les thèses salafistes. Ils s'en font alors les relais à leur retour au pays.

### **Quel salafisme ?**

Nous avons précédemment parlé de « salafisme » pour désigner l'islam exporté depuis l'Arabie Saoudite, comme s'il s'agissait d'une entité monolithique aux caractéristiques clairement identifiables. En réalité, à mesure que l'islam saoudien s'ouvre au monde musulman, il subit l'influence d'une variété de courants politico-religieux à l'origine extérieurs au royaume. Les Frères musulmans jouent un rôle central dans ce processus : accueillis par milliers en Arabie Saoudite à partir des années 1950 alors qu'ils étaient persécutés par les régimes nationalistes ennemis du royaume, ils se voient intégrés tant aux instances de l'Etat saoudien qu'à celles d'un champ religieux en pleine expansion où ils sont vus comme des relais utiles. La Ligue Islamique Mondiale, comme l'Association Mondiale de la Jeunesse Musulmane, comptent à leur création une majorité de Frères musulmans dans leurs instances dirigeantes. Dans ce « melting-pot », le salafisme se diversifie, au point d'éclater en une pluralité de variantes qui, tout en s'opposant parfois violemment, prétendent incarner le salafisme « authentique ». On voit d'abord apparaître un salafisme politisé, produit d'une hybridation entre la pensée religieuse des héritiers de Muhammad bin Abd al-Wahhab et la pensée politique des Frères. Ce salafisme politisé, inspirateur en Arabie du puissant mouvement social dit de la Sahwa (le « réveil »), se divise lui-même en différents sous-courants. Le salafisme dit jihadiste, qui, à la différence du précédent, prône l'action violente, fait également la synthèse entre les idées du Frère révolutionnaire Sayyid Qutb, et certains éléments de la théologie d'Ibn Abd al-Wahhab. En réaction s'affirme un salafisme dit puriste, qui rejette ouvertement l'influence jugée « déviante » des Frères musulmans, et proclame son désintéret pour les questions politiques et son soutien inconditionnel aux autorités saoudiennes (et par extension, aux autorités en place, quelles qu'elles soient)<sup>7</sup>.

A partir des années 1970, le champ religieux saoudien devient le lieu d'une lutte d'influence sans merci entre ces différents salafismes. L'enjeu de cette lutte est le contrôle des institutions du champ, parmi lesquelles les institutions dédiées au prosélytisme. Le cas de l'université islamique de Médine est emblématique de ces dynamiques. Dans les années 1960, l'influence des Frères musulmans y est forte – notamment parce que les Frères y ont été embauchés en nombre au sein du corps professoral. A partir des années 1970, le salafisme politisé y gagne en influence, au point de devenir quasi-hégémonique dans les années 1980. Les années 1990 voient s'opérer un bouleversement radical des équilibres, cette fois sous l'impulsion des autorités qui font face à un puissant mouvement de contestation né au lendemain de la guerre du Golfe et mené par des figures issues du salafisme politisé. Des dizaines de professeurs sont remerciés et remplacés par des partisans du salafisme puriste. Ce dernier demeure aujourd'hui dominant à Médine.

Ces équilibres internes ont une influence réelle sur le type de salafisme exporté depuis l'Arabie. Ainsi, un étudiant étranger séjournant à l'université de Médine dans les années 1980 était largement susceptible d'embrasser les thèses du salafisme politisé. Dix ans plus tard, la plupart des étudiants seraient plus systématiquement influencés par le salafisme puriste. Les effets de ces changements sont perceptibles à l'étranger. On peut ainsi supposer que l'une des raisons pour lesquelles le salafisme présent en Grande-Bretagne comporte un sous-courant politisé très actif est que des Britanniques sont partis étudier à Médine en nombre dès les années 1980.

---

<sup>7</sup> Stéphane Lacroix, *Les islamistes saoudiens. Une insurrection manquée*, op.cit.

En revanche, ce n'est qu'à partir des années 1990 que des Français ont commencé à rejoindre l'université islamique – ce qui pourrait contribuer à expliquer la nature ultra-dominante du courant puriste au sein du salafisme français.

Depuis les années 2000, les autorités saoudiennes ont adopté une série de politiques visant à la fois à reprendre la main sur le champ religieux, et à promouvoir plus systématiquement le salafisme puriste en limitant au maximum, au moins dans les institutions officielles, l'influence du salafisme politisé. Si les promoteurs de ce dernier restent actifs et souvent populaires en Arabie, ils font face à une pression grandissante qui limite leur capacité d'influence. Leur action s'est aujourd'hui repliée sur les réseaux sociaux, où certains de leurs cheikhs comptent néanmoins des millions de « followers » - ce qui signifie qu'ils conservent une réelle aura<sup>8</sup>. Il est probable également qu'ils continuent de soutenir financièrement des acteurs étrangers favorables à leurs idées, mais ils doivent aujourd'hui le faire par l'entremise de réseaux privés, en contournant les règles de plus en plus strictes que cherche à faire appliquer l'Etat saoudien. Quant au prosélytisme officiel, il se poursuit, sous la forme quasi-exclusive du salafisme puriste : alors que, dans les années 1980, la Ligue Mondiale Islamique distribuait tout autant – sinon plus – les ouvrages de Sayyid Qutb que ceux de Muhammad bin Abd al-Wahhab, les premiers sont aujourd'hui proscrits et sont même devenus difficilement trouvables en Arabie. Et les salafistes puristes sont encouragés à redire, chaque fois que l'occasion leur en est donnée, tout le mal qu'ils pensent de leurs cousins jihadistes.

Si le contrôle du pouvoir politique sur le champ religieux s'est affermi depuis une dizaine d'années, on ne note en revanche aucune volonté de contenir les efforts prosélytes des oulémas officiels. Prendre une telle décision reviendrait en effet à ébranler le pacte fondateur qui lie les oulémas et les princes – et les princes ne sont nullement disposés à prendre un tel risque.

### **L'Arabie Saoudite et la « salafisation » de l'islam sunnite.**

Il est indéniable que le prosélytisme émanant d'Arabie a joué un rôle important dans ce que l'on pourrait appeler le « salafisation » de l'islam sunnite, observable depuis plusieurs décennies au Moyen-Orient et ailleurs. Cette « salafisation » s'est traduite à la fois par l'apparition de puissants mouvements salafistes hors d'Arabie, et, de manière plus diffuse, par une adoption croissante de pratiques et de dogmes jusqu'alors étrangers à l'islam sunnite majoritaire (par exemple, le rejet du soufisme et du chiisme, ou encore le port du niqab chez les femmes). Elle est également visible au fait qu'aujourd'hui, que ce soit pour l'exégèse coranique ou pour la doctrine, les ouvrages les plus diffusés et considérés comme canoniques sont d'inspiration salafiste (ou pour le moins salafo-compatibles).

Ce constat appelle néanmoins deux remarques. La première est que, dans le monde arabe, la « salafisation » de l'islam sunnite doit au moins autant aux modes de gestion du religieux par les Etats autoritaires qu'à la seule influence de l'Arabie. L'Egypte est ici un cas d'école. Si le salafisme y existe au sein de l'élite religieuse égyptienne depuis les années 1920, lorsque fut fondée l'association des « partisans de la tradition prophétique », ce n'est qu'à la fin des années 1970 que naît dans le pays un mouvement salafiste de masse, la Da'wa Salafiyya (« prédication salafiste »). Indépendante de l'Arabie Saoudite avec laquelle elle n'entretient que des relations lointaines, la Da'wa Salafiyya prône, au moins en apparence, un salafisme d'inspiration puriste. Cela lui vaut une certaine bienveillance de la part d'un appareil sécuritaire obsédé par la lutte contre les Frères musulmans et les jihadistes, perçus comme représentant une menace directe pour le régime, et qui voit dans les salafistes un contre-feu utile<sup>9</sup>. Dans les années 2000, les autorités les autorisent même à créer une série de chaînes émettant sur le satellite national NileSat – et donc accessibles à tous. Leur popularité ne cesse de croître au point que, lorsqu'au lendemain de la révolution égyptienne de 2011 la Da'wa Salafiyya – qui s'était toujours tenue à distance du champ politique – décide de créer un parti, Hizb al-Nour, ce dernier recueille plus de 25% des suffrages aux élections parlementaires. Au-delà de l'Egypte, on pourrait montrer

---

<sup>8</sup> Stéphane Lacroix, *Saudi Islamists after the Arab Spring*, LSE Kuwait program paper, n°36, May 2014, [http://eprints.lse.ac.uk/56725/1/Lacroix\\_Saudi-Islamists-and-theArab-Spring\\_2014.pdf](http://eprints.lse.ac.uk/56725/1/Lacroix_Saudi-Islamists-and-theArab-Spring_2014.pdf)

<sup>9</sup> Stéphane Lacroix, *Egypt's Pragmatic Salafis : The Politics of Hizb al-Nour*, Carnegie Endowment for International Peace, novembre 2016, <http://carnegeendowment.org/2016/11/01/egypt-s-pragmatic-salafis-politics-of-hizb-al-nour-pub-64902>, p. 5



que des régimes aussi supposément laïcs que la Tunisie ou l'Irak de Saddam Hussein ont également permis – toujours dans l'espoir de faire pièce à l'islam politique – le développement du salafisme.

Il est une seconde leçon à tirer de l'expérience égyptienne. Si la littérature religieuse produite en Arabie Saoudite a initialement servi d'inspiration aux promoteurs de la Da'wa Salafiyya, cette dernière a connu un développement autonome, au point de se constituer en une « école » à part entière, dotée de ses propres structures d'autorité et générant sa propre production religieuse. Il est aujourd'hui rare, dans les cercles d'étude de la Da'wa Salafiyya, que l'on lise ou même que l'on cite un cheikh saoudien contemporain. Le salafisme égyptien s'est, pourrait-on dire, séparé du salafisme saoudien. On pourrait faire le même constat pour des pays comme la Jordanie, le Koweït ou le Yémen, où des « écoles » salafistes se posent aujourd'hui en autorités indépendantes<sup>10</sup>. Celles-ci jouent à leur tour un rôle prosélyte, en attirant des étudiants qui ne font plus nécessairement le voyage jusqu'à Riyad. Les salafistes koweïtiens ont par exemple exercé un rôle majeur, par des moyens humains et financiers, dans le développement du salafisme au Liban<sup>11</sup>. Quant à l'Égypte, elle était dans les années 2000 une destination privilégiée des salafistes français, dont beaucoup venaient suivre les cours des cheikhs de la Da'wa Salafiyya.

### **Conclusion : lorsque le salafisme s'émancipe de la tutelle saoudienne.**

Le prosélytisme religieux est inscrit dans l'ADN d'un Etat saoudien fondé sur un partenariat original entre princes et oulémas, ces derniers s'engageant à soutenir le pouvoir politique dès lors qu'il leur est permis d'accomplir ce qu'ils considèrent être leur mission prédicatrice. Si les princes ont souvent utilisé le salafisme à des fins de politique étrangère, pour faire pièce d'abord à l'influence de Nasser puis à celle de Khomeini, ce prosélytisme possède donc également sa logique propre irréductible aux seules contingences politiques. Il semble peu probable que les princes ne cherchent à l'avenir à mettre un terme aux ambitions missionnaires de leurs partenaires religieux, de peur d'ébranler le pacte fondateur qui les unit à ces derniers depuis près de trois siècles.

Le prosélytisme saoudien a néanmoins changé de visage depuis les années 2000. Le champ religieux jouissait jusqu'alors d'une large autonomie et rassemblait acteurs officiels et officieux, partisans de différents sous-courants du salafisme, qui se livraient une concurrence acharnée pour le contrôle des institutions religieuses, notamment à visée prosélyte. Le salafisme exporté depuis l'Arabie était alors souvent politisé, et parfois jihadiste – ce qui illustre bien l'autonomie dont jouissait le champ religieux saoudien puisque ces deux courants n'hésitaient pas à brocarder la monarchie. La reprise en main du champ religieux entamée il y a un peu plus d'une décennie s'est traduite par une marginalisation des acteurs non-officiels, et par la promotion du seul salafisme puriste, aujourd'hui ultra-dominant dans les instances officielles.

Ces efforts menés par les autorités saoudiennes sont pourtant voués à n'avoir qu'un impact limité. Le salafisme a aujourd'hui largement essaimé, au point que l'Arabie n'en constitue plus que l'un des pôles. Il est aussi très présent sur les réseaux sociaux, où les cheikhs les plus influents – saoudiens et autres – sont rarement les plus en phase avec la ligne officielle de la monarchie. Si le prosélytisme saoudien a, sur le plan historique, joué un rôle central dans l'implantation du salafisme à l'échelle globale, il n'explique plus aujourd'hui que partiellement l'expansion d'un phénomène à la fois diffus et multiforme, et dont on peut dire qu'il s'est doté d'une existence propre.

---

<sup>10</sup> Laurent Bonnefoy, *Salafism in Yemen: Transnationalism and Religious Identity*, Hurst, 2012; Joas Wagemakers, *Salafism in Jordan: Political Islam in a Quietist Community*, Cambridge University Press, 2016; Carine Abou Lahoud, *Islam et politique au Koweït*, PUF, 2012

<sup>11</sup> Zoltan Pall, *Kuwait Salafism and Its Growing Influence in the Levant*, Carnegie Endowment for International Peace, 2014, [http://carnegieendowment.org/files/kuwaiti\\_salafists.pdf](http://carnegieendowment.org/files/kuwaiti_salafists.pdf)

## Pour approfondir :

- Carine Abou Lahoud, *Islam et politique au Koweït*, PUF, 2012
- Muhammad Abu Rumman, *Al-sira' 'ala al-salafyya: qira'a fi-l-idiulujyyat wa-l-kehilafat wa kbaritat al-intisbar*, Al-shabaka al-'arabiyya li-l-abhath wa-l-nashr, 2016
- Laurent Bonnefoy, *Salafism in Yemen: Transnationalism and Religious Identity*, Hurst, 2012
- David Commins, *The Wahhabi Mission and Saudi Arabia*, IB Tauris, 2006
- Michael Farquhar, *Circuits of Faith: Migration, Education and the Wahhabi Mission*, Stanford University Press, 2016
- Bernard Haykel, Thomas Hegghammer, Stéphane Lacroix (eds.), *Saudi Arabia in Transition: Insights on Social, Political, Economic and Religious Change*, Cambridge University Press, 2015
- Thomas Hegghammer, *Jihad in Saudi Arabia*, Cambridge University Press, 2010
- Stéphane Lacroix, *Les islamistes saoudiens. Une insurrection manquée*, PUF, 2011
- Stéphane Lacroix, "Saudi Islamists after the Arab Spring", LSE Kuwait program paper, n°36, May 2014, [http://eprints.lse.ac.uk/56725/1/Lacroix\\_Saudi-Islamists-and-theArab-Spring\\_2014.pdf](http://eprints.lse.ac.uk/56725/1/Lacroix_Saudi-Islamists-and-theArab-Spring_2014.pdf)
- Stéphane Lacroix, *Egypt's Pragmatic Salafis : The Politics of Hizb al-Nour*, Carnegie Endowment for International Peace, novembre 2016, <http://carnegieendowment.org/2016/11/01/egypt-s-pragmatic-salafis-politics-of-hizb-al-nour-pub-64902>
- Stéphane Lacroix, Laurent Bonnefoy, « Le wahhabisme, rempart ou inspirateur de l'Etat Islamique », *Le Crieur*, n°3, mars 2016
- Roel Meijer, *Global Salafism: Islam's New Religious Movement*, Columbia University Press, 2009
- Nabil Mouline, *Les clercs de l'islam : autorité religieuse et pouvoir politique en Arabie Saoudite (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle)*, PUF, 2011
- Zoltan Pall, "Kuwaiti Salafism and Its Growing Influence in the Levant", Carnegie Endowment for International Peace, 2014, [http://carnegieendowment.org/files/kuwaiti\\_salafists.pdf](http://carnegieendowment.org/files/kuwaiti_salafists.pdf)
- Madawi al-Rasheed (ed.), *Kingdom Without Borders: Saudi Arabia's Political, Religious and Media Borders*, Hurst, 2008
- Bernard Rougier (dir.), *Qu'est-ce que le salafisme ?*, PUF, 2008
- Reinhard Schulze, *Islamischer Internationalismus Im 20. Jahrhundert: Untersuchungen Zur Geschichte Der Islamischen Weltliga*, Brill, 1990
- Naveed Sheikh, *The New Politics of Islam: Pan-Islamic Foreign Policy in a World of States*, Routledge, 2007
- Joas Wagemakers, *Salafism in Jordan: Political Islam in a Quietist Community*, Cambridge University Press, 2016

**Intervention de Jean-Yves MOISSERON :**

***De I. Wallerstein à René Guénon : Renouveler l'analyse et l'action contre le terrorisme à référent islamique.***

Pour comprendre la forme prégnante du terrorisme dit « islamiste » et son encaissement dans les sociétés arabes ou musulmanes, il faut l'inscrire dans son double contexte, à la fois matériel et idéologique. Sur le plan matériel, tous les pays musulmans sont dans des phases d'ouverture et de transformation rapide du fait de leur développement et de leur insertion dans l'économie-monde. Leur entrée dans l'économie mondialisée est particulièrement violente car elle se fonde non pas sur la construction de pôle de développement mais davantage sur l'essor de l'économie de rente, soit du fait de leurs ressources, notamment pétrolières, soit du fait d'une hypertrophie des secteurs rentiers de l'économie, notamment le foncier, l'immobilier ou le tourisme.

De ce point de vue, I. Wallerstein offre un cadre théorique intéressant pour comprendre la radicalité à référentiel islamique puisque l'islamisme, que Jean-Yves Moisseron définit comme une salafisation de l'islam offre dans la diversité de ses interprétations une matrice idéologique à la fois systémique (c'est à dire conforme au développement de l'économie de marché mondialisé) et anti-système (c'est à dire s'opposant à la mondialisation). La finance islamique en est un bon exemple. Elle est favorable au marché mais en même temps s'oppose au prêt à intérêt. L'islamisme est donc une figure de janus qui permet de donner sens à de multiples tensions générées par l'entrée de pays périphériques dans le jeu de la mondialisation. L'islamisme permet de développer l'économie par le bas, notamment dans le secteur informel comme l'on fait les mouvements affiliés aux frères musulmans. Mais il permet également d'affirmer une identité et des valeurs face à celles qui sont véhiculées par les sociétés occidentales.

Dans ce contexte matériel qui enracine pour longtemps l'islamisme dans les sociétés de culture musulmane en voie de mondialisation, il convient aussi de s'intéresser aux émetteurs. L'Arabie Saoudite est l'un des émetteurs les plus puissants d'une vision de l'islam fondée sur ce qui a longtemps été considéré comme une hérésie par l'islam traditionnel, à savoir le wahhabisme ou le salafisme. Depuis plus de quarante ans, ce courant doctrinaire se diffuse dans les sociétés musulmanes et européennes à la faveur des moyens éditoriaux permis par la rente pétrolière. Ce courant est en lien direct avec la nécessité pour la famille régnante en Arabie Saoudite d'affirmer son pouvoir et d'asseoir sa légitimité et ainsi s'approprier à la fois la rente pétrolière et la rente spirituelle que représente le contrôle des lieux saints. Comme aucune légitimité historique ou démocratique ne justifie ce contrôle, le wahhabisme avec sa tradition du takfirisme (le fait de déclarer des musulmans non musulmans) avec toutes les peines corporelles que cela implique, y compris la peine de mort, apporte à la famille régnante un instrument de gouvernementalité particulièrement convaincant et efficace. Mais par un étrange retournement de l'histoire, la famille régnante en Arabie est aujourd'hui l'une des victimes des djihadistes de l'Etat Islamique.

Le problème central que posent aujourd'hui les courants takfiristes est qu'ils construisent de l'altérité vis à vis de l'occident mais plus encore vis à vis des musulmans et se posent comme une matrice idéologique non susceptible d'interprétations et donc non susceptible de débats et d'argumentations. La doctrine du *Al-wala' wa-l-bara'* développée par le petit-fils de Mohammed Abdel-Wahhab est un bon exemple de « fabrique de l'altérité ». Elle postule que les musulmans doivent rester loyaux entre eux et se méfier des autres. En fait, ce principe ne concerna que les tribus du Najd (dont sont issus les Saoud) vis à vis des autres musulmans du Hijaz ou d'ailleurs, toujours considérés avec méfiance.

Les maîtres mots du wahabisme sont *bid'ah* (innovation blamable), *kufir* (mécréance), *mushrik* (associateur), *haram* (illicite), *djihad* (contre les non-musulmans mais aussi les musulmans réfutant cette doctrine). Au nom de cela, les wahabites ont détruit l'essentiel de l'héritage historique en Arabie et notamment celui relatif à l'histoire du Prophète Mahomet et inspirent ceux qui ont détruit les Bouddhas de Benyam ou encore les mausolées des saints, les recueils de prière comme le Dalail Khairat. Le salafisme loin de constituer un retour à l'islam des origines, correspond plutôt à un mouvement moderne de destruction de l'islam des lumières.

La plupart des pays occidentaux ont vu dans le salafisme une doctrine utile pour réduire la force des opposants et créer des alliances à long terme contre l'Iran et plus tard la Syrie, contre la puissance des confréries soufies, contre la vigueur d'un islam qui fondait l'équilibre civilisationnel de nombre de pays musulmans. La France a largement réduit la force des Zaouias dans sa conquête coloniale, emportant ainsi les structures de l'enseignement de l'islam. Quand le salafisme n'était pas directement favorisé, il était renvoyé dos à dos avec les autres doctrines de l'islam, si bien que son caractère délétère passait totalement inaperçu. Depuis plus de 20 ans, des intellectuels appellent à la plus grande vigilance contre cette idéologie car elle forme le terreau sur lequel se construit la radicalité.

D'où l'intérêt de considérer avec sérieux d'autres émetteurs de l'islam qui précisément combattent le salafisme et diffusent ce qu'ils considèrent comme une interprétation authentique susceptible de construire une société inclusive, respectueuse des droits fondamentaux et compatible avec les valeurs occidentales. Ce serait une erreur, au nom d'une laïcité naïve ou d'une ignorance consentie, de ne pas voir où sont les alliés et les sources de perturbation, où sont les héritiers des grandeurs civilisationnelles et ceux qui s'acharnent à les détruire. Il est donc tout particulièrement utile d'examiner l'action du Maroc à la fois dans la lutte contre le terrorisme à référentiel islamique mais aussi pour la définition d'un « islam marocain ».

Même si la littérature a peu documenté cet aspect, il est facile de repérer ce qui se présente comme l'islam au Maroc. Il se définit à partir des quatre piliers : l'école théologique ashaarite, le rite malekite, le soufisme et l'allégeance au Souverain. Sans pouvoir développer tous les aspects de ces piliers, il faut indiquer qu'ils forment les éléments cohérents d'une société inclusive. L'école Achaarite insiste notamment sur l'usage du *Kalam*, à savoir l'argumentation dialectique fondée sur la raison. Cela ouvre la possibilité du raisonnement rationnel et de l'argumentation et donc du débat. Le rite malikite développe également une culture et un esprit de concorde, notamment par l'importance de l'*istislah*, l'intérêt général dont la prise en compte peut primer sur d'autres principes. Le soufisme, qui ouvre un espace spirituel insistant sur le lien vertical à la réalisation de soi et qui donc insiste sur les conditions d'une réalisation spirituelle pour chacun, tout en assurant des modes d'enseignement et de transmission par des personnes qualifiées ayant subi une longue formation avant de pouvoir à leur tour, dispenser savoirs et conseils. Enfin, l'importance du Souverain qui permet de poser un principe supérieur réaffirmant l'unité du pays au delà des contingences politiques.

Il y a donc au Maroc une structure de gouvernance qui permet de maintenir vivantes des structures traditionnelles capables de s'opposer au salafisme à la fois dans les institutions et dans la doctrine. L'islam marocain est affirmé sur le plan institutionnel et influence la politique étrangère, le *soft power* du royaume shérifien. Il se diffuse en Afrique et permet de limiter la prégnance du salafisme, ce qui constitue à long terme des éléments de stabilité, de paix sociale et de possibilité même de développement.

Il y a donc un intérêt majeur pour la France à construire une alliance renforcée avec le Maroc pour combattre la radicalisation et le terrorisme tant sur le plan des institutions sécuritaires que sur le plan de la doctrine. Cela suppose naturellement de faire des distinctions entre les différents courants et d'identifier le danger profond que représente le salafisme et sa diffusion dans le monde entier. La France est d'autant plus susceptible d'opérer ce rapprochement qu'elle est l'héritière d'une tradition philosophique synthétisée par René Guénon, qui déjà en son temps, évoquait les caractéristiques de la « crise du monde moderne ». N'est-il pas étonnant, et le fait ne devrait-il pas attirer notre attention, que René Guénon est largement lu et commenté du Maroc à l'Égypte, considéré comme l'un des plus grands métaphysiciens, dont la pensée est parfaitement orthodoxe avec celle d'autres métaphysiciens arabes comme Muhyi-d-dîn Ibn 'Arabi, et qu'il est même traduit en arabe et enseigné dans des institutions aussi prestigieuses que l'Université Al-Azhar ? La France a porté un philosophe qui a renouvelé les études traditionnelles, et dont la pensée pourrait inspirer sa diplomatie, parfaitement compréhensible pour des partenaires engagés contre l'un de plus grand dangers du siècle à venir. L'universalisme horizontal des droits de l'homme pourrait ainsi être complété par un autre universalisme, vertical, celui-ci, mais qui est toujours profondément porteur de sens pour nos partenaires.

## **Intervention de Marc-Antoine PEROUSE de MONTCLOS :**

Marc-Antoine Pérouse de Montclos réfute la théorie de « l'arc de crise » qui voit dans les conflits djihadistes du Sahel une simple importation des problèmes du Moyen-Orient. Les dynamiques locales sont très importantes et expliquent par exemple comment Boko Haram a basculé dans la violence terroriste suite à l'exécution extrajudiciaire de son fondateur par la police nigériane en 2009. La question oblige aussi à interroger la centralité de l'Arabie dans le monde musulman et à se demander plus précisément ce qu'on entend par une islamisation de l'Afrique subsaharienne.

En effet, la majorité des musulmans ne sont pas arabes. Environ un sixième des musulmans vivent en Afrique. Sachant que la moitié de sa population est musulmane, le Nigéria va ainsi devenir une grande puissance musulmane d'ici la fin du siècle. Ce sera le troisième pays le plus peuplé du monde en 2060 ; un musulman sur dix pourrait être nigérian d'ici la fin du siècle.

A l'échelle de l'Afrique subsaharienne, le terme « islamisation » revêt communément trois principales significations : une croissance démographique, une radicalisation des pratiques religieuses et l'irruption de l'islam dans la sphère politique, voire le recours à la violence au nom du coran. Sur le plan démographique, d'abord, force est de reconnaître qu'on devrait davantage parler d'une christianisation. De ce qu'on peut en savoir d'après des données parcellaires, la proportion de chrétiens au sud du Sahara est en effet passée de 10% à environ 50% tout au long du XXème siècle, alors que celle des musulmans stagnait autour d'un tiers.

La radicalisation des pratiques religieuses, elle, reste difficile à mesurer. Il convient à cet égard d'éviter tout manichéisme en opposant les mouvements soufistes et salafistes. Les grands djihads de l'Afrique sahélienne du XIXe siècle ont en effet été portés par des soufis qui n'étaient pas moins « intégristes », « sectaires » ou « radicaux » que les salafistes d'aujourd'hui.

Enfin, il importe de rappeler qu'autrefois l'Islam était au pouvoir et que d'immenses territoires sahéliens étaient gouvernés par la charia, y compris du temps de la colonisation britannique au Nigeria. Au moment des indépendances, les partis politiques des plus grands pays musulmans du Sahel, à savoir le Soudan et le Nigeria, s'appuyaient encore sur des confréries soufies et se réclamaient des mouvements djihadistes d'antan. Mais la rémanence des forces religieuses a ensuite été occultée par l'obsession des analystes à propos des grandes confrontations idéologiques Est-Ouest de la Guerre Froide. Aujourd'hui, la formation de partis politiques sur une base religieuse reste interdite dans tous les pays du Sahel, à l'exception du Soudan du Nord et, dans une moindre mesure, de la Mauritanie. De ce point de vue, on devrait plutôt parler d'une dépolitisation de l'islam.

### **Pour approfondir:**

-Otayek, René & Soares, Benjamin (éd.) [2009], *Islam, État et société en Afrique*, Paris, Karthala, 521p.

-Pérouse de Montclos, Marc-Antoine, *L'Afrique, nouvelle frontière du djihad ?* Paris, La Découverte, 2017, à paraître.

-Otayek, René (ed.) [1993], *Le radicalisme islamique au sud du Sahara : Da'wa, arabisation et critique de l'Occident*, Paris, Karthala.

## TABLE RONDE N°2

-

### **Evaluer la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS) : Quels instruments de mesure pour alimenter le dialogue politique avec la société civile ? Les exemples du Mali et de la Tunisie.**

Débat modéré par **Jean-Marc Châtaigner**, directeur-général délégué de l'IRD

Avec, **François Roubaud** (Directeur de recherche à l'IRD), **Joseph Brunet-Jailly** (Professeur des Universités, économie de la santé, ex-Représentant IRD au Mali) et **Imed Abdeljaoued** (Professeur des universités à l'ENA Tunisie).

**Résumé** : Cette table ronde se propose d'aborder la thématique de la gouvernance, la paix et la sécurité et de son suivi. Ces questions sont au cœur de l'agenda international (à travers l'ODD 16), et continental (Agenda 2063), avec des déclinaisons variables mais connectées au niveau national. Les discussions seront organisées autour de trois courtes interventions. La première présentera une initiative originale de dispositif d'enquêtes harmonisées à l'échelle de l'Afrique (GPS-SHaSA). Les deux suivantes partiront de la base, en montrant comment ces thématiques sont appropriées par les acteurs locaux, notamment la société civile, dans les cas emblématiques du Mali et de la Tunisie.

## Intervention de François ROUBAUD :

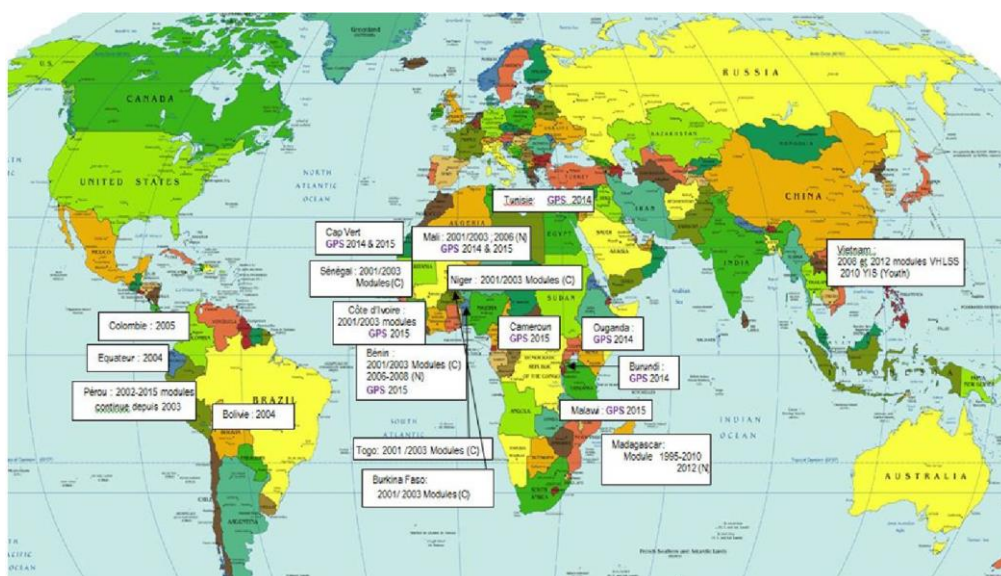
François Roubaud évoque le « paradoxe malgache », une idée développée avec Mireille Razafindrakoto et Jean-Michel Wachsberger dans son ouvrage *L'énigme et le paradoxe : économie politique de Madagascar* (IRD/AFD édition, 2017). Son intervention prolonge une réflexion fondée sur un phénomène analysé à Madagascar. A la suite d'une forte période de croissance, une crise politique majeure apparaît (le paradoxe) ; le niveau de vie des Malgaches ne cesse de régresser depuis l'indépendance du pays, un phénomène qu'aucun facteur économique n'aurait et ne peut prédire. Cycles politiques et économiques sont indissociablement liés sur la Grande Ile.

Face à ce genre de crise, quelle méthode d'analyse employer ? L'idée est de conduire des enquêtes auprès des habitants et des ménages. Il s'agit d'un dispositif de statistiques publiques qui permettrait comme pour les fluctuations du chômage de prévoir son évolution. Des initiatives locales ont été prises en Afrique et une méthodologie a été mise au point : la méthode « GPS SHaSA ». Elle consiste en l'élaboration de statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité (GPS) à l'échelle du continent africain, coordonnée par l'Union Africaine, avec l'appui de l'IRD. La méthode consiste à greffer sur des enquêtes socio-économiques officielles auprès des ménages des modules spécifiques sur ces thématiques. Il s'agit d'un dispositif harmonisé d'enquêtes conduites par les Instituts Nationaux de la Statistique, qui peut être institutionnalisé dans le cadre d'une initiative continentale.

Le City Group de Praia a été mis en place par la Commission Statistique des Nations-Unies. Il constitue un forum entre organisations nationales, internationales et chercheurs, pour partager et développer une expertise sur la mesure de la gouvernance et promeut la définition et l'harmonisation des indicateurs de gouvernance. Il contribue à l'établissement de normes et méthodes au niveau international, évalue et suscite la demande en matière de statistiques de gouvernance.

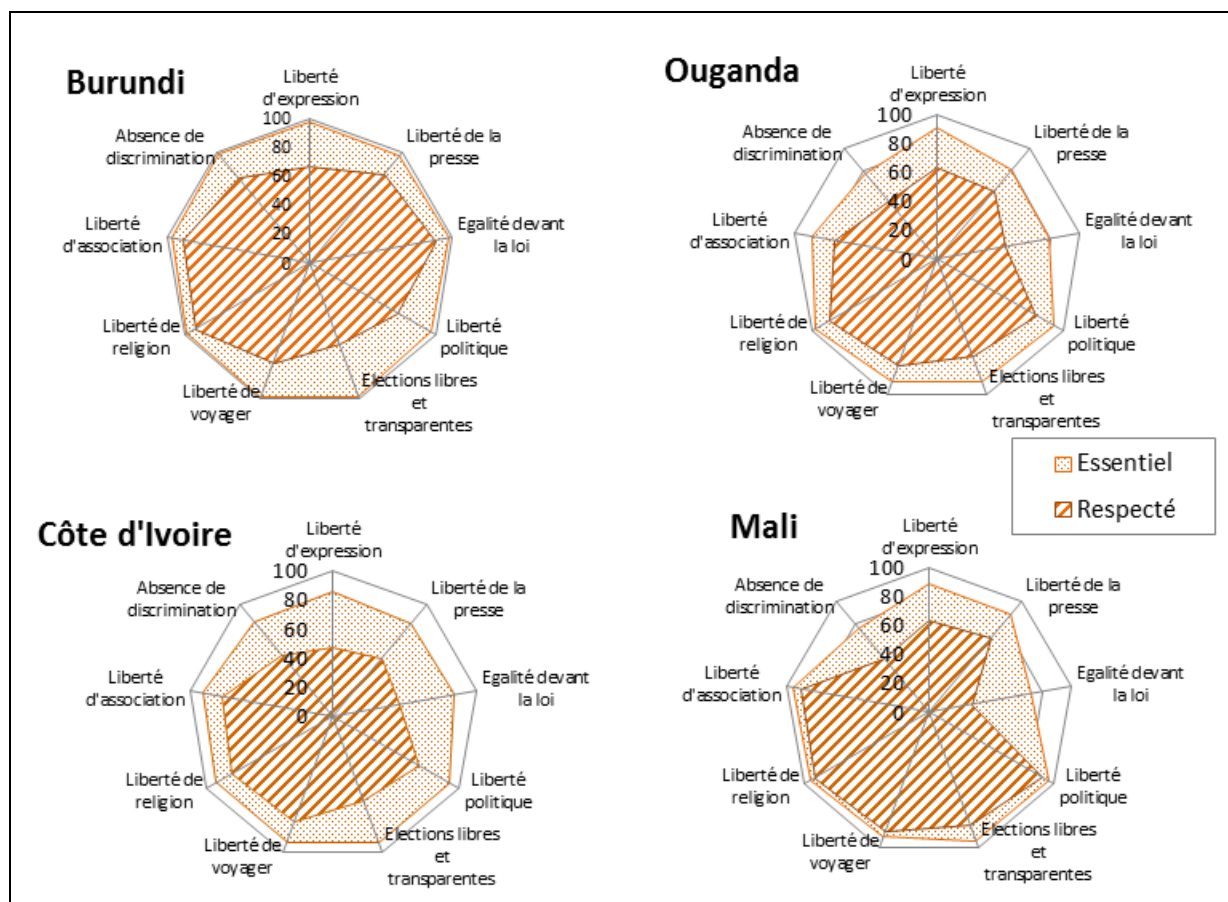
Le groupe de Praia se charge des statistiques sur les aspects majeurs de la gouvernance, ce qui inclut les statistiques sur (i) l'efficacité des institutions, leur « *accountability* » et leur caractère inclusif, (ii) l'état de droit, (iii) la confiance des citoyens dans les institutions étatiques, (iv) la transparence dans la gestion financière, (v) l'accès à l'information, (vi) les droits humains, (vii) la gouvernance locale, la participation citoyenne et la société civile.

1995 : Première enquête à Madagascar-----> 2015 : Création du groupe de Praia



François Roubaud présente ensuite quelques exemples illustratifs de cette approche, tirés des enquêtes dans différents pays africains. Qu'est-ce que la démocratie ? La conception de la démocratie est-elle universelle ?

La figure ci-dessous montre que la réponse est largement positive. Les citoyens africains ne se font pas une idée différente de la démocratie que les Européens. En revanche, le respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux sont loin d'être garantis. La situation est très variable selon les pays. En identifiant les points faibles, les enquêtes peuvent être un support précieux pour l'élaboration de politiques adaptées à chaque contexte national.



François Roubaud précise que cette initiative GPS SHaSA peut faire la différence sur trois points :

- Repousser les frontières de la statistique et du suivi des ODD ;
- Promouvoir la gouvernance démocratique et dans les pays en développement et dans le monde ;
- Inverser les flux de « transferts méthodologiques » du Sud vers le Nord et particulièrement de l'Afrique vers le reste du monde



## **Intervention de Joseph BRUNET-JAILLY :**

Pour Joseph Brunet-Jailly l'intérêt de la "communauté internationale" dans les zones sensibles est évident mais l'interventionnisme de cette communauté est tel que l'intérêt pour les pays bénéficiaires n'est pas garanti ; alimenter le dialogue politique est une autre affaire : y a-t-il dialogue politique dans le pays ou simple soumission aux injonctions des intervenants extérieurs ? Et les enquêtes, par leur contenu, aident-elles à nourrir un dialogue politique ?

Il commente les enquêtes réalisées au Mali à partir de deux questions : Les indicateurs intéressent-ils le dialogue politique ? Les indicateurs recueillis sont-ils tous ceux qui peuvent intéresser le débat politique ?

La réponse à la première question commence par une autre interrogation : comment sont recueillis les indicateurs ? Il apparaît en effet rapidement que certaines questions sont inquiétantes pour beaucoup d'enquêtés et gênantes pour beaucoup de dirigeants politiques : par exemple le thème de la discrimination en fonction de l'orientation sexuelle. Une autre difficulté peut apparaître ; celle de la formulation des questions: les enquêtés peuvent avoir des difficultés à comprendre les questions et les réponses sont, de ce fait, difficilement interprétées.

Il arrive aussi que les indicateurs recueillis véhiculent des conceptions étrangères à la société qu'ils cherchent à décrire, notamment une conception de la démocratie et de l'Etat de droit qu'on veut croire universelle. Or, une frange importante de la population se reconnaît dans un système d'allégeance, de clientèle, et pas nécessairement dans un système de choix personnel, individuel : on ne comprend rien au clientélisme politique si on ignore son enracinement dans la tradition sociale. Une autre différence est celle de la conception de la corruption qui n'est pas adaptée à des sociétés où les transferts de biens et les prestations sans contrepartie immédiate sont monnaie courante. Là encore, la propriété individuelle est une notion importée, alors que les échanges de biens et prestations ne sont pas des opérations commerciales mais sont inclus dans les relations sociales quotidiennes.

Ceci étant dit, pour Joseph Brunet-Jailly, les indicateurs décrivent très clairement et très fréquemment la défaillance de l'Etat dans les zones sensibles et la défiance de la population à l'égard de la plupart de leurs administrations, incluant la justice. Progressivement toutes les institutions de l'Etat sont atteintes : si l'armée et les hautes autorités (le Président, les dignitaires religieux, etc) sont épargnés dans les premières enquêtes, on voit dans les suivantes que la corruption leur est souvent reprochée. Dans cette dimension, le recueil de ces indicateurs entretient le désespoir de l'homme occidental devant la situation du monde en développement. La résilience de ces pays considérés « infirmes » serait alors pour lui la bonne surprise.

Il faut aussi observer que certains indicateurs sont d'interprétation délicate. Par exemple, à une question générale sur le fonctionnement de la démocratie au Mali, les soldes d'opinions sont de l'ordre de 40 % pour le premier quintile de revenus, de 20 % pour le second, inférieur à 10 % pour le troisième, à peine négatif pour le 4<sup>ème</sup> et proche de -20 % pour les plus riches. Donc plus on est riche, plus on est critique à l'égard des institutions. Cela correspond-t-il à la frustration de n'avoir pu tirer du système tout ce que l'on espérait ? Ou cela traduit-il un plus grand esprit critique guidé par une meilleure compréhension de l'idéal démocratique ?

Quant à l'intérêt des acteurs du dialogue politique pour ces indicateurs, Joseph Brunet-Jailly constate d'abord que le cas du Mali est un exemple de la difficulté récurrente d'installer les conditions du débat et du dialogue là où on les aurait attendus et souhaités, notamment au sein des partis, puisque la mode a été aux partis uniques (US-RDA<sup>12</sup>, UDPM<sup>13</sup>). D'où les séries d'exclusions et de condamnations vécues entre les années

---

<sup>12</sup> Union Soudanaise-Rassemblement Démocratique Africain

<sup>13</sup> Union Démocratique du Peuple Malien

1960 et 1990 et qui ont écarté toute possibilité de débat dans le pays. Or la génération actuelle des politiciens a été élevée dans ce climat, où le clientélisme remplace la conviction et l'ambition politiques.

Depuis la démocratisation par l'adoption de règles "à l'occidentale", s'il y a quelques partis relativement puissants (du fait de l'étendue de leur implantation territoriale plutôt que du fait de leur idéologie), un grand espace est occupé par les clientèles personnelles des personnalités qui, par incompatibilité d'humeur, ont choisi de faire leur chemin hors des grands partis. Il y a aujourd'hui 54 partis dans la majorité présidentielle, c'est-à-dire une bonne quarantaine de partis réduits à une personne et ses affidés.

Le pouvoir reste géré selon le schéma ancien du chef qui impose son autorité, qui dispose de la force, « *fanga* », qui obtient des allégeances et les fait respecter. Il faut être courageux pour s'afficher en désaccord avec le chef.

En outre, le caractère formel voire factice des institutions démocratiques dans le contexte africain apparaît lorsqu'on constate que les institutions politiques ne délibèrent pas : au Mali les députés n'ont délibéré ni sur l'accord d'Alger, ni sur son application ; ils sont convoqués pour voter des textes préparés par le gouvernement, par exemple la révision de la constitution, leur contribution à l'élaboration est nulle.

A fortiori, la société civile n'a rien à débattre avec les autorités ; si elle n'est pas un faux-nez de l'action politique, et si elle n'est pas entièrement engagée dans l'action caritative substitutive, elle n'est là que pour faire figuration devant les partenaires étrangers, et profiter de leur générosité. La dépendance de cette société civile à l'égard de ses bienfaiteurs est totale : si certains cadres s'y forment, beaucoup ne font qu'en profiter.

Dans ces conditions, tels qu'ils sont construits, il faut craindre que les indicateurs participent à la diffusion de notre modèle de société politique, qui a été exporté vers le Sud sans tenir compte de la différence de contexte, plutôt qu'à la prise en main par chaque pays de son propre avenir. Ils renseignent donc sur les aspects qui intéressent l'Occident, et notamment ses opinions publiques, et pas forcément sur ceux qui sont décisifs pour un pays qui voudrait sortir de l'ornière.

Selon Joseph Brunet-Jailly, rien ne prouve que le gouvernement du Mali soit attaché à une amélioration de la paix, de la gouvernance et de la sécurité : l'insécurité sur son territoire et dans les pays voisins lui apporte une aide extérieure considérable et le décharge de toute responsabilité. D'ailleurs, le Président Ibrahim Boubacar Keïta se désintéresse visiblement de la lutte contre la corruption, qui était l'un de ses thèmes de propagande électorale et une composante de son image sur la scène internationale.

Les indicateurs pourraient être rendus attractifs pour le personnel politique si le commentaire qui en est fait par les chercheurs confrontait les valeurs observées aux objectifs ou promesses des décideurs ou des intervenants extérieurs.

La réponse à la deuxième question s'arrête sur un constat : l'idée selon laquelle les décideurs politiques n'écouteront pas leurs mandants est très répandue, mais est-ce bien le cas ? Les enquêtes au Mali expriment certaines des préoccupations de la population, donc sans doute aussi de la société civile. Lorsque les gens sont interrogés sur les menaces qui les inquiètent actuellement dans leur vie quotidienne, il est frappant de constater qu'ils citent en tout premier lieu la pauvreté, la faim, le chômage, le risque de santé, avec des soldes positifs tous supérieurs à ceux qui seront obtenus par les items liés au risque terroriste, aux conflits armés, ou aux agressions physiques. Autrement dit, comme ses députés, la population ne se préoccupe pas prioritairement de l'insécurité, sujet de prédilection des discours officiels et de la "communauté internationale". Les dirigeants se préoccupent essentiellement d'acquiescer de l'aide, ils sont en phase avec une population qui se plaint avant tout de la pauvreté !

Evidemment, on trouve là une concordance avec les analyses qui mettaient en avant, dès 2012, le rôle des facteurs économiques dans le surgissement de la crise. Mais on ne voit pas apparaître la revendication de décider soi-même dans tous les domaines : comme si le protectorat actuel, après la dépendance de plusieurs décennies à l'aide internationale massive, était acquis, assimilé par tous, accepté par tous.

Les enquêtes ignorent aussi des éléments essentiels de la situation, des éléments qui ressortent pourtant des approches qualitatives. Ainsi par exemple le rôle du trafic de drogue. Pourtant, il peut être considéré comme un facteur important, constituant le « nerf de la guerre », mais ni le Mali, ni la France, ni la communauté internationale, ni les Nations-Unies ne semblent s'y attaquer. Aucun indicateur ne permet de suivre l'évolution de l'opinion sur ce sujet.

On devrait situer ici aussi le blocage de la décentralisation et l'illusion de la démocratisation<sup>14</sup> : le pouvoir est concentré aux mains d'une caste que l'aide internationale participe à protéger et enrichir. Les politiques dites "stratégie de lutte contre la pauvreté et pour la croissance", financées massivement par la communauté internationale, ne s'attaquent pas aux racines de la pauvreté, elles supposent encore que la croissance dans les comptes macro-économiques réduira la pauvreté ; on sait que c'est faux, mais on veut le faire croire encore, parce que ça permet de ne pas toucher à la répartition et à la redistribution du revenu : des indicateurs sur ces deux points seraient donc bienvenus.

On aurait pu imaginer que le modèle de développement soit une préoccupation importante de la société politique : par exemple, depuis 2012, s'est-on attaché à proposer aux populations du Nord Mali des activités de développement réalistes et susceptibles de leur assurer une élévation de leur niveau de vie ? Au contraire, les documents préparés pour le Mali, notamment le PRED<sup>15</sup>, mais aussi le rapport de la MIEC<sup>16</sup>, ne contiennent aucune orientation nouvelle par rapport aux CSCR<sup>17</sup>, mises à part les actions humanitaires. Ce qu'on y trouve, ce sont les éléments habituels que les bailleurs internationaux financent volontiers (par exemple les grands travaux, ou l'agro-industrie)<sup>18</sup>.

C'est que, dès le printemps 2013, le Mali et ses "partenaires au développement" ont adopté une attitude de déni quant à l'importance et à la profondeur de la crise malienne. Selon Joseph Brunet-Jailly, l'action internationale de soutien s'est contentée d'un « ravalement de façade » sans chercher plus loin. Le pourrissement qui s'est produit depuis lors est le prix de cette erreur de jugement.

---

<sup>14</sup> Voir plusieurs contributions à l'ouvrage : Joseph Brunet-Jailly, Jacques Charmes, D. Konate, *Le Mali contemporain*, Editions IRD- Editions Tombouctou, 2014

<sup>15</sup> Plan pour la Relance Durable du Mali.

<sup>16</sup> Mission d'évaluation des besoins dans le Nord Mali.

<sup>17</sup> Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté.

<sup>18</sup> Cf. Joseph Brunet-Jailly : 3,4 milliards d'euros pour quoi faire ? Mediapart, 18 janv. 2016, <https://blogs.mediapart.fr/joseph-brunet-jailly/blog/180116/34-milliards-deuros-pour-quoi-faire>

## **Intervention d'Imed ABDELJAOUED :**

### ***Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) : Quelques réflexions sur la situation tunisienne.***

Six ans après la révolution de janvier 2011, la transition démocratique en Tunisie enregistre des résultats mitigés. Sur le plan de l'architecture institutionnelle et des libertés fondamentales, le bilan est très positif selon Imed Abdeljaoued, avec notamment une charpente institutionnelle très respectable et la tenue d'élections libres et transparentes en 2012 et en 2014.

En dépit de ces satisfactions sur le plan politique, la situation économique et sécuritaire du pays demeure préoccupante. Sur le plan économique, la Tunisie reste incapable de stimuler l'investissement, d'accroître la croissance et donc de réduire le chômage. Deux problèmes importants persistent à ce niveau : la demande est inerte pour cause d'inflation et l'offre est trahie par le faible niveau des IDE et l'aversion à l'investissement de la part des investisseurs nationaux.

Les pressions redistributives de la part des citoyens, des jeunes diplômés chômeurs et des régions défavorisées ont plongé le pays dans la récession. Pour éviter la dégringolade et les risques qui pèsent sur la préservation de l'acquis démocratique, les différents gouvernements n'ont pas eu le courage d'éviter la satisfaction de la demande sociale par le glissement vers des niveaux d'endettement non tolérables. Cette situation a provoqué deux phénomènes très dangereux : un gonflement incroyable du secteur public et la prise en otage du gouvernement par les citoyens pour la satisfaction immédiate des besoins locaux, sectoriels ou catégoriels.

Sur le plan sécuritaire, la Tunisie, havre de paix vieux de trois mille ans d'histoire, est devenu l'un des grands exportateurs de jeunes « jihadistes ». Aujourd'hui, tant leur départ que leur retour posent problème pour le pays.

Ces deux problèmes, s'ils persistent, pourraient mettre en péril l'unique cas de transition démocratique dans le monde arabo-musulman qu'est la Tunisie. Ils ne sont toutefois pas irréversibles. Une bonne gouvernance politico-institutionnelle pourrait faire de la boucle GPS une véritable opportunité pour une sortie de crise.

En effet, les problèmes que connaît la Tunisie sont beaucoup plus le résultat de défaillances politico-institutionnelles que des vecteurs autonomes de transmission de crise. Selon Imed Abdeljaoued, le problème à la base est un problème de diagnostic. Les différentes analyses sont, dans leur majorité, focalisées sur une méthodologie « top-down » qui risque d'occulter certaines variables explicatives des difficultés que connaît la Tunisie. Ces variables sont relatives à la pratique et au fonctionnement de la démocratie.

### **Démocratie participative versus démocratie représentative.**

L'une des difficultés majeures de la démocratie représentative est que les élus ne cristallisent pas toujours les attentes de leurs régions et de leurs électeurs. Leur fort degré de politisation, les oblige à verser dans des considérations partisans au détriment d'une réponse à la demande sociale locale. La démocratie participative pourrait, dans l'attente d'une éventuelle sanction par le vote, compléter la démocratie représentative et apporter les ajustements escomptés. Le cas tunisien est très spécifique et pourrait constituer un cas d'école de la pratique démocratique où la démocratie participative tend à se substituer à la démocratie représentative. En effet, depuis janvier 2011, la société civile tunisienne (associations, citoyens, mouvements sociaux, ONG nationales et internationales, etc) s'est renforcée avec la création de plus de 10000 associations nouvelles. Au niveau local et des régions, cette société civile est active et occupe une partie de l'espace public pour pratiquer une citoyenneté active.

En parallèle, un constat est flagrant, selon Imed Abdeljaoued: l'absence relativement importante des élus locaux et des parlementaires sur les questions locales. Ces derniers, dans leur écrasante majorité, ont été mobilisés pour l'élaboration de la nouvelle constitution, le débat et les propositions d'un nouveau cadre législatif. Les régions, leurs difficultés et opportunités, l'approche participative, l'appropriation du territoire, le développement local, la décentralisation, constituent des termes absents de leur jargon politique. Le résultat, selon lui, est que toutes les dynamiques locales se développent désormais sans les élus et la

résolution des problèmes s'opère par le recours à des méthodes non démocratiques. L'Etat s'en retrouve fragilisé et la recherche de rentes régionales devient un sport national.

En matière de transition démocratique, un énorme problème couve, selon Imed Abdeljaoued. Les citoyens ne reconnaissent plus leurs élus et si jamais ceux-ci décidaient de réintégrer leur vocation, il y aurait de très fortes chances qu'ils soient éconduits. Aujourd'hui, dans l'esprit des citoyens tunisiens, la démocratie ne s'incarne que dans sa dimension participative.

### **Le couple entre décentralisation et développement local.**

Selon Imed Abdeljaoued, au niveau local, le développement reste quasi-inexistant, les difficultés s'accroissent et les inégalités deviennent insupportables. Les élections municipales sont reportées depuis 2015 et devraient avoir lieu fin 2017 si aucun contretemps ne survient. Mais au-delà des dates, le problème, selon lui, réside dans le fait que depuis 2011, tous les partis et hommes politiques ont fait l'apologie de la décentralisation.

Celle-ci est présentée comme la solution : La décentralisation réglerait ainsi tous les problèmes et permettrait d'autonomiser les régions. Selon lui, la classe politique et l'opinion publique ont commis une autre erreur stratégique ; celle d'avoir jumelé les deux concepts. Or ceci ne peut être vrai que sous certaines conditions. Dans l'esprit des tunisiens, il y a une évidence : décentralisation et développement local vont de pair. Le report des élections locales ne seraient donc qu'un problème de calendrier. Or l'inexistence d'un code des collectivités locales, des ressources financières très faibles (moyenne de 5%), et la difficulté de réunir les conditions d'un développement local, questionnent la réaction des citoyens dans l'avenir.

### **Le clivage entre administration centrale et administration locale.**

Depuis 2011, et sous l'impulsion de programmes de coopération, la société civile locale et les acteurs publics locaux ont accompli des avancées en termes de programmes conjoints et de promotion de la participation citoyenne active. Selon Imed Abdeljaoued, ces dynamiques, rendues possibles grâce à une confiance retrouvée entre citoyens et acteurs publics locaux semblent annonciatrices d'un environnement propice à la pratique de la démocratie locale.

Or, quand les projets et innovations sociales locales sont soumis à l'administration centrale, celle-ci confirme son statut de bureaucratie centralisée peu encline à partager le pouvoir. Ces entraves émanant du niveau central inhibent les énergies locales et confisquent les chances d'une transition portée par le bas. Selon lui, la société civile pourrait rapidement sombrer dans la lassitude, voire dans la violence, le chantage et la désobéissance.

### **Société civile locale versus société civile de Tunis**

Imed Abdeljaoued rappelle qu'en démocratie, parler d'une société civile homogène ou unique paraît être un non-sens. Au contraire, c'est une société civile diversifiée et active qui est un gage de bonne gestion des affaires de la cité.

En Tunisie, la société civile joue actuellement un rôle important, notamment sur le plan politique. Pour Imed Abdeljaoued, la spécificité de la société civile tunisienne réside dans le fait qu'elle est composée des mouvements syndicaux et patronaux, des organisations socioprofessionnelles, qui favorise une mise en dialogue. Selon lui, que les débats aient lieu sur les problématiques transversales du pays avec la participation de la société civile de Tunis et le quartet détenteur du prix Nobel de la Paix<sup>19</sup> est une excellente pratique de la démocratie. Que le gouvernement s'assure toujours de la place donnée à cette même société civile dans les débats est un excellent signal. Il souligne néanmoins que les personnes les plus concernées directement par les problèmes de développement local ou par les politiques publiques territorialisées sont absentes des débats et pourrait constituer une entorse à la démocratie.

---

<sup>19</sup> Le quartet a été formé à l'été 2013, à un moment où le processus de démocratisation était en danger en raison d'assassinats politiques et de vastes troubles sociaux. Il se compose de l'UGTT (premier syndicat), l'Utica (patronat), l'Ordre des avocats et la Ligue tunisienne des droits de l'Homme. Elles ont organisé un long et difficile "dialogue national" entre les islamistes et leurs opposants, les obligeant à s'entendre pour sortir d'une paralysie institutionnelle.

Ce clivage, le plus souvent tu et refoulé par la société civile en région, peut prendre des formes violentes ou de rejet des réformes quand elle en est consultée. Selon Imed Abdeljaoued, la société civile en région, refuse aujourd'hui toute forme de consultation et ne participera aux débats nationaux qu'à la condition d'une véritable concertation au niveau local.

### **Paix, Sécurité et extrémisme violent.**

La question sécuritaire qui secoue la Tunisie demeure, selon Imed Abdeljaoued, mal comprise et donc mal traitée. Selon lui, l'approche « top-down » fait encore preuve de ses limites. La stratégie nationale de lutte contre le terrorisme n'arrive pas à se doter des moyens d'action nécessaire qui permettrait de comprendre le phénomène afin de pouvoir l'endiguer. La problématique de la sécurité et de l'extrémisme violent devrait être traitée avec une approche micro et des diagnostics territorialisés très fin. Une analyse fine du phénomène opéré par le PASC<sup>20</sup> financé par l'Union Européenne en Tunisie, révèle que les variables explicatives diffèrent d'une manière significative même pour des régions limitrophes. La pondération de ces mêmes variables diffère elle aussi de région en région. Le phénomène de radicalisation est donc multidimensionnel et les solutions ne peuvent qu'émaner des régions elles-mêmes. C'est dans cette logique que le PASC est en train d'appuyer des *think tank* locaux pour l'élaboration de stratégies locales de dé-radicalisation qui pourraient éclairer les décideurs publics en charge de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme.

Pour Imed Abdeljaoued, les solutions ne pourront être que territorialisées et la société civile locale acteur incontournable dans ces débats.

### **Synthèse du modérateur, Jean-Marc CHATAIGNER :**

François Roubaud a montré l'importance de consulter les populations locales, même si Joseph Brunet Jailly a insisté sur la nécessité du formalisme démocratique.

Lorsque il y a défaillance de l'état, qui prend la place ? Au Mali par exemple, est-ce les ONG islamiques ? Dans les régions ingouvernables, la société civile est capable du meilleur comme du pire, du fait d'une concurrence entre une variété d'acteurs (association laïques, religieuses) qui peuvent être financés par d'autres pays.

A noter, un point sur le ressenti de l'insécurité lorsque une intervention militaire se déroule, comme au Mali. Les enquêtes semblent montrer que le sentiment d'insécurité augmente malgré l'éventuel recul des problèmes de gouvernance, de corruption, etc. Pour autant, l'opération Barkane au Mali est bien considérée par la population et il a été observé une plus forte participation aux élections après les opérations militaires.

Actuellement, il n'y a pas d'alternative à ces enquêtes statistiques pour connaître la pensée des Maliens.

Selon Joseph Brunet-Jailly, les questions de lutte contre la pauvreté et de redistribution ne sont pas réellement discutées au sein des instances politiques africaines. Si elles le sont c'est surtout pour satisfaire les partenaires et bailleurs de fonds. Selon lui, l'Etat malien a, par exemple, tendance à se reposer sur l'activité de ses partenaires étrangers sur ces sujets, mais n'a pas de réelle velléité de traiter le problème.

---

<sup>20</sup> Programme d'Appui à la Société Civile

## TABLE RONDE N°3

-

### Migrations, mobilités, circulations entre Sahel et Afrique méditerranéennes

Débat modéré par **Emmanuel Grégoire**, directeur de recherche à l'IRD

Avec, **Florence Boyer** (géographe-anthropologue), **Sophie Bava** (chargée de recherche à l'IRD), **Jérôme Lombard** (directeur de l'UMR PRODIG).

**Résumé** : Cette table ronde sera déclinée en trois facettes (non exhaustives) sur les formes de migration et de circulation entre le Sahel et la Méditerranée. La première s'attachera à décrire les liens et interactions entre différents mode de circulation. La seconde mettra en évidence la place des migrations circulaires sahéliennes dans les économies familiales, au travers de l'exemple du Niger. La troisième s'attachera à montrer les liens entre migration et transport, que ce soit en termes d'organisation des circulations ou d'investissement des migrants. Les politiques migratoires (et de libre-circulation) seront questions de façon transversale dans chacune des présentations.

## **Mot d'introduction du modérateur Emmanuel GREGOIRE :**

La recherche qui a longtemps traité de manière séparée le Maghreb et l'Afrique subsaharienne considérant le désert comme une barrière infranchissable, a décloisonné ces espaces désormais étroitement liés en les appréhendant dans leur globalité, comme s'ils formaient un territoire unique de la Méditerranée au Sahel. Il est important d'affirmer aujourd'hui que les frontières sahariennes ne constituent plus un frein aux circulations humaines et marchandes. Leur perméabilité constitue, au contraire, un adjuvant aux échanges dans la mesure où les populations jouent et se jouent des conséquences économiques de leur instauration : hétérogénéité des politiques publiques suivies par les États maghrébins et sahéliens, appartenance à des zones monétaires distinctes (franc CFA, dinars algérien et libyen, dirham marocain, ouguiya mauritanien, livre égyptienne et soudanaise), prix et disponibilité des produits agricoles et manufacturés variables d'un pays à l'autre.

## **Intervention de Florence BOYER :**

Le point de départ de Florence Boyer est ce que l'on peut qualifier de « modèle migratoire sahélien » ; abondamment décrit dans la littérature jusqu'aux années 1970-80, il s'appuie sur une logique de complémentarité entre migration et production agricole. Dans le contexte contemporain marqué par une détérioration des conditions environnementales, par une charge démographique qui ne cesse de s'alourdir qu'en est-il de ce modèle migratoire ? Comment aide-t-il à mieux comprendre les modes d'organisation des sociétés sahéliennes ?

Tout d'abord, au regard de la longue histoire migratoire du Sahel et surtout au regard de la place prise par les mobilités dans les systèmes de production, ces mobilités ne peuvent être analysées uniquement sous l'angle de stratégies d'adaptation à des contraintes économiques ou environnementales. Ces mobilités portent une charge symbolique et sociale forte, en particulier pour la population masculine. D'autre part, système de mobilité et système de production sont étroitement imbriqués, tout deux constituant des ressources pour les ménages. Il est apparu que dans certains villages une partie de la main d'œuvre masculine ne participe plus aux cultures, faute de terres et a en quelque sorte fait de la migration son métier. Ces hommes, qui ont leur famille dans les villages, rentrent régulièrement, leurs revenus étant investi dans les dépenses quotidiennes des ménages et/ou dans l'élevage et l'agriculture.

Autrement dit la compréhension des systèmes de production ne peut faire l'impasse des migrations : celle-ci constituent une ressource régulière, comme une autre, et s'inscrivent dans des systèmes de normes sociales. Au-delà de la compréhension des systèmes de production, ceci signifie, que l'équilibre économique, social des familles, est construit autour de cette complémentarité migration/agriculture.

Ces systèmes de mobilité ne s'appuient pas uniquement sur les migrations internationales, mais se déclinent à des échelles sociales, spatiales et temporelles différentes. Ils articulent des migrations de proximité, vers les capitales régionales par exemple, à des migrations plus lointaines, en Afrique de l'Ouest et au-delà. Envisagé à l'échelle de la famille élargie, cette dispersion constitue une ressource, bien sûr au quotidien, mais aussi une ressource mobilisable en cas de crise.

Il faut noter que les mobilités sont partie intégrante des systèmes de production, à la fois ressource et norme d'une part, et d'autre part, qu'elles s'appuient sur des formes d'organisation transnationale, ressort l'idée que la mobilité des uns permet l'immobilité des autres et inversement.

A l'échelle du politique et des entraves à la circulation dans le Sahel contemporain, les systèmes de mobilité ne peuvent fonctionner qu'à la condition de pouvoir conserver une certaine facilité de mouvement, que des filières migratoires ne soient pas mises en péril.



Bien évidemment l'instabilité qui prévaut dans la région fragilise ces systèmes. Le conflit libyen a eu des conséquences importantes, en raison du rapatriement de plusieurs milliers de Maliens et Nigériens ; et, les programmes d'aide à la réinstallation n'ont pas empêché les migrants de partir vers d'autres destinations.

A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO censée garantir la libre-circulation des biens et des personnes ne remplit pas totalement son rôle ; les tracasseries policières sont autant d'entraves à la circulation, qui pèsent sur le budget des migrants.

Les logiques des politiques migratoires qui sont en train de se mettre progressivement en place au Sahel risquent d'impacter directement les systèmes de mobilité, sans pour autant offrir de perspectives autres aux migrants ; les ressources à l'échelle locale étant extrêmement limitées.

Après cette présentation, une réflexion sous forme d'hypothèse/question peut être développée. Actuellement l'essentiel des projets élus au fonds fiduciaire ont pour principe fondateur la stabilisation des populations, via des actions touchant au développement agricole ou à l'emploi des jeunes. Au regard de ce que l'on sait des systèmes de production sahélien, stabiliser les populations va à l'encontre de l'équilibre de ces systèmes, d'autant plus dans un contexte de péjoration des ressources environnementales et de croissance démographique forte. Que penser d'une réflexion fondée non pas sur une vision sédentaire des systèmes familiaux, mais sur une vision qui intègre les mobilités et la dispersion, certes comme ressource, mais aussi comme norme ?

### **Intervention de Sophie BAVA :**

Avec le renforcement des frontières de l'Europe depuis une quinzaine d'années, et faute de réelles politiques migratoires impulsées par les États du Sud mis à part la toute nouvelle politique de régularisation menée par le Maroc depuis 2013, les migrants venus d'Afrique subsaharienne s'installent de manière plus pérenne dans les pays d'Afrique méditerranéenne. Sur ces routes, de nombreuses instances religieuses ou d'origine confessionnelle s'organisent afin de faciliter l'accueil, la formation et l'accompagnement social et spirituel des migrants venus d'Afrique subsaharienne. Ce marché religieux observé plus spécifiquement en Egypte et au Maroc s'appuie sur un fait incontournable : de manière générale, durant la migration, la foi et les pratiques religieuses se renforcent, s'ancrent ou trouvent parfois de nouvelles directions. Il s'agit souvent de donner un sens à l'expérience migratoire. Face au défaut de reconnaissance juridique, aux discriminations vécues au quotidien, aux difficultés économiques dans les pays d'accueil, la reconnaissance passe souvent par les communautés religieuses. Dans les pays d'Afrique méditerranéenne, les églises catholiques et protestantes, délaissées ou peu fréquentées depuis la fin de l'époque coloniale, se sont vues redynamisées et les acteurs religieux s'investissent eux aussi à leur manière auprès de la société civile sur la question de l'aide aux migrants mais aussi des droits.

Selon Sophie Bava, la migration telle qu'elle l'a observé et telle que les gens la vivent, c'est d'abord un temps long, un temps d'incertitude où dans les récits, les migrants vont mobiliser des référentiels et des imaginaires divers, liés à leur histoire personnelle, leur parcours religieux, leur références culturelle et politiques, etc. La migration correspond aussi à un moment d'indépendance un temps de rencontre, ou éloignés de leurs aînés, de leurs parents, de leurs églises ou de leurs cheikhs, les migrants peuvent faire leurs propres expériences, adopter de nouvelles pratiques religieuses, se questionner... La migration est donc souvent le récit que les gens en font mais c'est aussi un corpus de texte, de littérature, chansons, poésies, tout un champ culturel marqué par les pratiques et les récits de migration. En religion, la migration est un temps où souvent on renforce et on ancre sa foi, mais aussi un moment d'indépendance où l'on s'éloigne du regard et du contrôle des aînés pour faire ses propres expériences religieuses, un temps de négociation entre une religion héritée et religion acquise dans la mobilité, un temps parfois de butinage.

Quand on observe la place de la religion en migration, on observe des phénomènes d'adaptation de la part des migrants mais aussi d'innovations religieuses et de constructions beaucoup plus complexes entre plusieurs territoires. En ce sens, la migration au Maroc peut être observée comme support à de nouvelles dynamiques religieuses : revitalisation religieuse, arrangements rituels, recompositions liturgiques, aménagements culturels, nouvelles vocations religieuses, création de lieux de culte comme les églises de maisons, les temples de fortunes mais aussi construction de nouveaux réseaux religieux comme ceux de formation religieuse

### **En migration, la religion est souvent d'abord considérée comme une ressource.**

Qu'il s'agisse de formation religieuse ou plus simplement de la présence d'un accueil, d'une écoute ou d'une entraide prodiguée par les institutions et associations religieuses aux étrangers comme aux indigents, la religion a souvent été une ressource pour les migrants. Sur ces routes entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique Méditerranéenne, on observe d'ailleurs, selon Sophie Bava, un véritable marché humanitaire et religieux qui se développe pour répondre aux besoins des migrants. Des acteurs religieux, se battent aujourd'hui, à l'image de certaines ONG, pour les migrants africains, afin que ceux-ci retrouvent leur « dignité ». Ce sont également les lieux de formation religieuse où l'on vient chercher un savoir religieux, un sens à son parcours mais aussi une légitimité sociale. C'est le cas d'Al Azhar, de la Qarawiyin, de l'Institut Mowafaqa ou de la formation des imans à Rabat, ces universités ou instituts musulmans ou chrétiens répondent à ce désir de mobilité en proposant une offre de formation que les étudiants investissent dès le pays de départ, ou rencontrent au cours de leur migration. Ces institutions de formation donnent aussi souvent l'occasion aux étudiants de se confronter à d'autres traditions au sein de leur propre religion. Par ailleurs, ces lieux sont aussi les points de départ permettant aux étudiants-migrants de revisiter leur rapport à leur société d'origine, dans la contestation parfois, à travers la création d'associations, de partis politiques, d'entreprises et commerces ou encore dans la création d'espaces religieux inévitablement réaménagés.

Puis, autour des églises et des institutions de formation religieuse, les migrants s'installent et, dans le même temps, des réseaux de solidarité se développent. Des groupes de visites aux personnes malades, isolées ou emprisonnées s'organisent, des centres d'action sociale et sanitaire se constituent, des aides matérielles et alimentaires sont offertes, des lieux d'accueil et d'instruction pour les enfants s'ouvrent, des instances d'aide juridique s'organisent et bien d'autres initiatives sont ainsi mises en œuvre sur les itinéraires de la migration.

Outre la vocation « ressource » des espaces religieux observés, Sophie Bava démontre dans ses travaux que les migrants redynamisent les institutions religieuses historiques et qu'ils sont également acteurs d'initiatives religieuses lors de leur retour au pays (construction d'universités, d'écoles, d'entreprises et d'associations).

### **Mobilités religieuses et religions redynamisées par les migrations africaines.**

Donc par leur nature même, les migrations ravivent et reconfigurent l'offre religieuse des grandes villes de passage et d'installation et cette circulation suscite de nouvelles dynamiques religieuses et en réactive d'anciennes. Ainsi, quand ce ne sont pas les Églises, les mosquées et les ONG confessionnelles ou d'origine confessionnelles qui rencontrent les nouveaux arrivants, ce sont ces derniers qui créent leurs propres espaces de prière, en s'appuyant sur des réseaux religieux déjà existants ou en construisant de nouveaux espaces religieux. Nos travaux nous donnent à voir des logiques de cohabitation entre différentes cultures religieuses, ainsi que des espaces religieux nés de la réalité migratoire.

### **Mobilité et reconstruction des imaginaires.**

Selon Sophie Bava, la migration peut donc révéler de nouvelles appartenances, bouleverser ou en confirmer d'anciennes. En soi, elle est souvent une épreuve, parfois assimilée à un exil dans les récits de narration. Car la migration se construit aussi à travers un récit, et c'est celui-ci qui donne, voire redonne, un sens aux parcours. Les étapes migratoires se présentent dans les récits de certains migrants croyants, comme des séries d'épreuves, ou de rites initiatiques qui doivent symboliquement conduire à ancrer sa foi. Ce désir de mobilité (parfois contrarié par les temps longs, l'ennui...) est vécu comme un défi pour s'affirmer mais il est

aussi l'occasion de nouvelles rencontres à l'abri du regard des aînés et des hiérarchies religieuses. Ces rencontres peuvent aboutir à différentes formes de mobilités religieuses, soit au sein d'une même religion, soit vers une autre, voire à des modes de « butinage » religieux. L'expérience de la migration peut donc être en même temps un espace de découvertes dans tous les domaines et d'expérimentation en matière religieuse. Elle convoque ainsi de nouvelles solidarités religieuses, de nouvelles vocations et une théologie adaptée, que l'on a pu appeler une théologie de la migration.

### **Nouvelles vocations religieuses et espaces recréés par les religions migrantes.**

En effet, d'après Sophie Bava, plus les gens migrent plus les hommes de religions, prêtres, pasteurs et cheikhs s'adaptent à ces mouvements. Elle évoque l'existence des cheikhs itinérants, des prêtres délocalisés, des pasteurs-migrants ou de migrants devenus pasteurs en passant par les cheikh-voyagistes. La migration engendre de nouvelles figures religieuses, et ce, dans tous les pays étudiés mais aussi des vocations. On rencontre donc de nouveaux types d'acteurs mais aussi de nouveaux types de lieux, comme les églises de maison, les églises réaménagées ou reconverties, dans lesquelles, en fonction de la communauté qui l'occupe (prêt ou location), le pasteur peut changer jusqu'au décor. Mais aussi les églises dites « de transit » ou « transitoires », et les « baby church » rattachées ou séparées de la communauté religieuse d'origine après une scission.

### **Ces dynamiques religieuses qui interrogent les sociétés locales.**

Tous ces croisements entre migrations africaines et religion posent aussi la question du pluralisme religieux et/ou de l'inter-religieux dans de nombreux pays. Les migrants soulèvent ainsi de nouvelles questions auxquelles les gouvernements en place doivent répondre. Parallèlement, ces pays sont aussi les lieux d'initiatives œcuméniques originales et/ou interreligieuses qui jouent un rôle important sur la « scène religieuse africaine » en Afrique méditerranéenne. Ceci a pour effet une re-mobilisation des chrétiens sur place par exemple en Egypte, Tunisie, Maroc et peut avoir pour conséquence le renforcement de contrôle de la part des États sur toutes ces formes d'émancipation chrétienne. Selon Sophie Bava, ces liens entre la migration, la religion et les États actualisent la question du pluralisme religieux et de la multi-confessionnalité des sociétés.

### **Conclusion**

En analysant la place des instances religieuses (musulmanes et chrétiennes) et d'origine confessionnelle et celle des compétences religieuses des migrants, Sophie Bava cherche à prendre la mesure d'une scène religieuse liée au fait migratoire en pleine expansion et transformation dans les pays d'Afrique méditerranéenne. Si la migration modifie les paysages religieux, les acteurs confessionnels et les acteurs institutionnels liés aux migrations sont aussi particulièrement actifs dans le développement d'une scène religieuse et d'un marché des biens de salut sur les routes de la migration africaine tout en interrogeant la « question religieuse » dans les pays d'accueil et de retour. De la même manière, les réseaux de formation renvoient à l'histoire longue de la circulation des savoirs, musulmans et chrétiens, qu'ils réveillent des enjeux politiques et ont des incidences notables sur liens socio-économiques entre les pays. Qu'elle soit support de la migration (réseaux religieux de formation, confréries, religions transnationales), ressource dans la mobilité (spirituelle ou sociale) ou raison même du départ (missions, visions, pèlerinages), la religion est au cœur des pratiques migratoires. L'intensification des migrations n'engendre donc pas une religion à la carte déterritorialisée, elle est au contraire créatrice de continuités entre plusieurs mondes et de mouvements religieux qui empruntent à la fois à l'histoire, à la mémoire et aux rencontres nées de la mobilité.

En guise de conclusion, Sophie Bava insiste sur le terme circulation. Car s'il est intéressant de montrer à quel point la migration est une ressource pour le pays d'installation ou de passage à travers toutes les dynamiques culturelles et culturelles qu'elle développe il faut aussi insister sur le retour. Vis à vis des pays de départ, la migration redynamise aussi les institutions religieuses. Ce sont ces circulations, ces constructions entre plusieurs territoires qui sont intéressantes plus que tout et qui fabriquent cette culture religieuse que nous observons aujourd'hui, basées autant sur les textes, les mythes et autres imaginaires religieux que sur la réalité politique, sociale et économique des migrations.

### **Pour approfondir :**

- Bava, S., "Prédications et réalités migratoires. Les réponses théologiques aux migrations africaines au Maroc", in Mazzella S. et Perrin D. "Frontières, sociétés et droit en mouvement.", Ed. Bruylant, 2017.
- Bava, S., Barbary C., Etienne A., Les ONG confessionnelles en Égypte comme alternative ou entité de l'État social ?, in L. Chelly (Dir.), Les acteurs confessionnels du Développement. Spécificités, places méthodes et avenir, L'Harmattan, 2017.
- Bava, S., Migrations africaines et christianismes au Maroc. De la théologie en mouvement à la théologie de la pluralité religieuse, In Lasseur M. et Trouillet P-Y, Prier aux Suds, *Les cahiers d'outre mer*, 2017, à paraître.
- Bava S. et Picard J.: « La migration, moment de mobilité religieuse ? Le cas des Africains au Caire », in *Cahiers d'études du religieux, Recherches interdisciplinaires*, numéro spécial "Les conversions religieuses en Méditerranée", 2014.
- Bava S. et Boissevain K., « Dieu, les migrants et les États. Nouvelles productions religieuses de la migration », *L'Année du Maghreb*, 11 | 2014, 7-15. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/2191>, 2014
- Bava, S., « Al Azhar, scène renouvelée de l'imaginaire religieux sur les routes de la migration africaine au Caire », *L'Année du Maghreb*, 11 | 2014, 37-55. <http://anneemaghreb.revues.org/2217>, 2014
- Bava S., Migration-Religion Studies in France: Evolving Toward a Religious Anthropology of Movement, *Annual Review of Anthropology*, 2011, N°40, 493-507.
- Bava S., Capone S. Religions transnationales et migrations: regards croisés sur un champ en mouvement. In : Bava Sophie (ed.), Capone S. (ed.) Migrations et transformations des paysages religieux. Autrepart, 2010, (56), p. 3-16.
- Bava S., Picard J., Les figures religieuses de la migration africaine au Caire, *Autrepart* (56), 2010, 153-170.

## **Intervention de Jérôme LOMBARD :**

L'objectif de Jérôme Lombard est de rappeler la relation qui existe entre transport et migration. Cette relation explique, selon lui, le choix du terme « circulations », favorisées par les transports et l'entrepreneuriat d'autre part, car la migration est aussi un marché pour les professionnels du transport et les néo-entrepreneurs.

Les exemples choisis par Jérôme Lombard se situent sur la façade nord-ouest du continent africain, entre le Sénégal et le Maroc, et avec la Mauritanie et le Sahara occidental.

Il insiste sur trois points : la place des transports dans la mise en mobilité ou migration des populations, notamment sahéliennes ; le secteur des transports comme source d'emplois des migrants et d'investissements des néo-entrepreneurs issus de la migration et enfin l'impact des politiques de connexion des économies locales à l'économie mondiale sur les déplacements des migrants, notamment aux frontières internationales.

Le premier point concerne une relation (transports dans la mise en mobilité-migrations) qui a varié dans le temps. Des pèlerins pour la Mecque se déplaçaient à pied encore au début du 20<sup>ème</sup> et pouvaient traverser le Sahara ; les populations soninkés des Sahels sénégalais et maliens actuels ont commencé à bouger vers les littoraux quand leur système économique s'est effondré et que la colonisation a pris le dessus ; il n'y avait pas de route, il y avait le fleuve Sénégal et les premières dessertes fluviales. Les chemins de fer ont pris le relais dans les déplacements vers les côtes, les lignes d'autocars d'aujourd'hui sont le maillon contemporain d'itinéraires souvent très divers (entre Casa et Dakar, des bus mettent trois jours désormais, profitant en cela de la route bitumée côtière qui traverse le Sahara occidental et la Mauritanie).

Sans transports tels qu'on les connaît aujourd'hui, on a pu se déplacer, mais il est vrai que l'amélioration des systèmes de transport, tant les infrastructures que les services, a considérablement favorisé la mise en mobilité ou migration des populations ; l'exemple de la compagnie marocaine RAM est exemplaire ; le hub de Casablanca concentre les flux en provenance des capitales sahéliennes. Nous pourrions prendre dans une moindre mesure Tunis air, Air Algérie et plus récemment Turkish Airways ; les populations sahéliennes se déplacent aussi de la sorte.

Le deuxième point, le secteur des transports comme source d'emplois des migrants et d'investissements des néo-entrepreneurs issus de la migration : ce sont dans les gares routières du Sahara, à Nouakchott, à Nouadhibou, à Tamanrasset, que les populations sahéliennes immigrées ont trouvé ou trouvent un premier travail, comme chauffeur souvent ; ces gares sont le lieu de rencontre et de constitution des réseaux.

C'est aussi pendant l'absence ou au retour de migration que les populations qui sont parties réinvestissent dans le transport, en envoyant un véhicule, en devenant chauffeur ou transporteur ; les statistiques tirées d'enquêtes à Kayes au Mali, effectuées dans les années 2000, indiquaient qu'un retour précipité sans connaissance du milieu des transports se transformait en échec économique, parfois social. Et une bonne partie des parcs de véhicules dans les villes du Sahel ou d'ailleurs tient sa relative modernité de l'apport des populations émigrées.

Le troisième point présente une évolution récente des routes migratoires, impactées par les politiques de connexion à l'économie mondiale. Les Etats recherchent la meilleure solution pour intégrer leur économie aux échanges mondiaux, le renforcement des liens entre grandes villes, entre capitales et ports étant recherché. Les grandes lignes d'autocars circulent aussi sur ces axes et rendent visibles les déplacements des populations, notamment migrantes, dans un espace CEDEAO qui a priori permet la circulation avec une seule carte d'identité.

L'arrivée aux limites de la CEDEAO, à la limite du Sahara, fragilise ces populations voyageuses, même les plus aguerries comme les commerçants, a fortiori les femmes, les enfants, les ressortissants des pays du Golfe de Guinée, d'aires non francophones.

On touche ici aux limites des politiques de libéralisation des transports, pour une meilleure fluidité, les axes de circulation devenant des pièges à contrôles, jusque dans les autocars ; forçant les plus téméraires à contourner les postes, les voies sécurisées, utilisant les services d'intermédiaires pour passer les frontières, les transporteurs.

On comprend mieux, sur ces routes bitumées traversant le Sahel et se dirigeant vers le Sahara, la relation transport-migration-frontière-place des intermédiaires. Les passeurs de frontières, même appartenant à des groupes ancrés dans le déplacement et le commerce au Sahara, ne sont pas d'horribles mafieux, mais d'abord des professionnels du transport que les conditions de circulation, la pression des Etats, le déplacement des frontières de Schengen au Sahara, transforment occasionnellement en autre chose.

## TABLE RONDE N°4

-

### **Recompositions politiques post révolutionnaires en Egypte, en Tunisie et en Libye : processus électoraux, acteurs politiques et juridictionnels et recompositions territoriales.**

Débat modéré par **Emmanuel Grégoire**, directeur de recherche à l'IRD.

Avec, **Sarah Ben Nefissa** (directrice de recherche à l'IRD), **Nathalie Bernard-Maugiron** (directrice de recherche à l'IRD et chercheur associé à la Faculté de droit de l'Université Paris Descartes) et **Alia Gana** (PhD en sociologie de l'Université de Cornell aux Etats-Unis et directrice de recherche au CNRS).

**Résumé :** Cette table ronde se propose d'analyser les plus importantes manifestations des bouleversements politiques des trois pays qui ont inauguré le « printemps arabe ». La première concernera les comportements électoraux à l'aube des fractures socio-territoriales en Tunisie. La seconde mettra en évidence les principaux enseignements du comportement électoral égyptien suite au coup d'Etat du 3 juillet 2013. La troisième intervention portera sur les relations entre justice et politique en Egypte et en Tunisie et la quatrième s'intéressera aux recompositions politiques, territoriales et tribales suite à l'effondrement de l'Etat Libyen et la prolifération des réseaux de prédation des ressources et de la contrebande.

**Intervention de Sarah BEN NEFISSA :**  
*Les élections législatives égyptiennes et les résultats en 2015.*

Sarah Ben Néfissa nous expose les résultats d'une recherche sur les élections législatives de 2015 en Egypte. Elle est la troisième consultation électorale depuis le coup d'Etat du 3 juillet contre Mohammed Morsi. Le principal phénomène révélé par ces élections est la chute brutale de la participation électorale. Cette dernière est de l'ordre de 28,3% du corps électoral légal.

Cette recherche porte sur les caractéristiques sociales et géographiques des électeurs et non sur leurs résultats. Sarah Ben Néfissa justifie ce choix par la date significative du 3 juillet 2013 qui a modifié radicalement le sens et la signification du vote en Egypte. Alors que les élections post-révolution de 2011 ont clairement introduit en Egypte le vote qui pourrait être qualifié d'« opinion politique », depuis le 3 juillet, le vote a radicalement changé de signification. Il ne s'agit plus d'opérer des choix politiques, mais plutôt de vote « plébiscite » dans lequel l'électeur se déplace pour déclarer ou manifester sa confiance et son accord. S'il ne se rend pas aux urnes, c'est pour manifester son mécontentement.

Les élections présidentielles de 2014 ont connu, en Egypte, une participation électorale importante ( 25,5 millions (47,4 %). Il s'agissait en effet, d'élections sans enjeux sur leurs résultats au regard de l'enthousiasme successif au 30 juin 2014 et la popularité de Sissi. Ce vote pour le retour à l'ordre symbolisé par un candidat issu de l'armée et pour écarter les Frères Musulmans du jeu politique a été tellement puissant qu'il a pulvérisé le score du candidat nassérien Hamdine Sabahi qui, pourtant, avait été troisième au premier tour des élections présidentielles de 2012 après Mohamed Morsi et Ahmed Chafik.

De même, l'importance du corps électoral effectif pour des consultations sans enjeux sur leurs résultats revêt une dimension particulière si on rappelle que le 3 juillet 2013 a signifié d'abord et avant tout la remise en cause brutale de la souveraineté des urnes. Il s'agit là d'un traumatisme qui devait conduire logiquement les Égyptiens à ne plus faire confiance à l'institution électorale. Cela n'a pas été le cas.

Les élections législatives de 2015 sont caractérisées par une chute brutale de la participation et cette chute est d'autant plus significative que les élections législatives se particularisent traditionnellement par une très forte participation à cause principalement de ses enjeux locaux. En effet, elles permettent d'élire les rares médiateurs entre les populations, l'Etat et l'administration sur le plan central, régional et local et ce, en l'absence d'un pouvoir municipal en Egypte. Le député égyptien joue le rôle de « supra maire de sa circonscription ». Même avant le 3 juillet, les électeurs ont été plus nombreux aux législatives 2011-2012 qu'aux présidentielles 2012 qui, pourtant, avaient connu une grande polarisation politique entre le courant islamique et le courant « civil ».

Il s'agit donc là du premier un avertissement sérieux envoyé au nouveau régime égyptien et principalement au Président Sissi.

La première réflexion porte sur la confiance que l'on peut placer dans les chiffres officiels traduisant la participation électorale. Selon Sarah ben Nefissa, si les élections de 2015 ont connu le retour en force de la marchandisation du vote et le phénomène massif de l'achat des voix, il serait faux de croire qu'il y a eu un « trucage administratif » du vote. Pour la simple raison que le régime n'en n'avait pas besoin puisque l'ensemble du processus aurait été verrouillé d'avance par le contrôle de l'offre électorale en amont de la consultation.

Les résultats de cette enquête montrent une très forte chute de la participation électorale en milieu urbain. Ce sont en effet, les gouvernorats totalement urbains qui ont accusé la plus forte baisse notamment au Caire et cette donnée se confirme à l'intérieur des autres gouvernorats. Toutes les agglomérations urbaines et villes capitales ont généralement beaucoup moins voté que les espaces ruraux.



Aussi, les électeurs de la Haute Egypte, terreau du courant islamiste, ont continué à signaler leur mécontentement par une participation moyenne de 27,6%. Les gouvernorats du Delta, base traditionnelle du régime égyptien depuis plusieurs décennies, quant à eux, ont connu la plus forte participation avec une moyenne de 33,5%.

Les élections législatives de 2015 montrent que la participation électorale est redevenue une participation électorale d'un système politique autoritaire où le vote n'a plus de dimension politique.

Le croisement des données fournies par les résultats de l'enquête « Egyptian Labor Market Panel Survey 2012 »<sup>21</sup> avec les taux de la participation électorale met en exergue certains résultats qui semblent intéressants. Ils mettent l'accent sur certaines caractéristiques de l'électorat qui soutient le régime actuel, principalement les catégories sociales supérieures du milieu rural, les plus éduquées et les personnes âgées. Ces données confirment également l'importance du critère « éducatif » sur les électeurs anti-islamistes en général. Selon cette enquête, c'est le croisement entre analphabétisme et pauvreté dans le monde rural, notamment en Haute Egypte, qui fait la force du vote islamiste, Frères Musulmans ou salafistes. Lors des élections législatives de 2011-2012, plusieurs études ont noté que dans les espaces où la pauvreté coexiste avec une élévation du niveau éducatif, les électeurs tendent à se rapprocher des courants non islamistes.

Sarah ben Nefissa porte ensuite son analyse sur les résultats de la nouvelle architecture partisane issus de ces élections. 325 candidats sans affiliation partisane ont été élus, 243 députés affiliés à des partis politiques ont tout de même gagné ces élections et notamment 65 appartenant au parti « les Egyptiens Libres » et 51 au Parti « l'Avenir de l'Egypte ». Peut-on considérer que ce score assez inattendu des partis politiques qui ont accepté de rentrer dans la compétition électorale constitue un révélateur d'un choix politique de la part des électeurs ? Rien n'est moins certain. Sur le plan idéologique la seule distinction plausible et claire est celle qui distingue le parti salafiste Nour des autres partis politiques. Ce n'est donc pas un hasard si le parti Nour a essuyé un échec. Sur les 164 candidats qu'il a présenté, il n'obtient que 11 sièges. En réalité l'échec du parti Nour signifie principalement que le choix « religieux » n'est plus de mise pour les 28% de l'électorat qui est parti voter. Ce qui n'est évidemment pas le cas de ceux qui n'ont pas voté notamment en Haute Egypte et en milieu rural défavorisé.

Hormis la distinction « islamiste » « non islamiste », Sarah ben Nefissa se questionne ensuite sur l'existence d'une autre distinction entre les formations politiques qui ont accepté de participer à ces élections. Selon elle, l'ensemble des formations politiques font partie de celles qui ont continué à croire à la coalition du 30 juin et leur distinction se révèle dans leurs plus ou moins grande proximité avec le nouveau pouvoir. Or c'est justement à ce niveau que l'on peut questionner la nouvelle architecture partisane. Si toutes ces formations sont pro régime actuel, aucune d'entre elles n'est plus proche du pouvoir que les autres et ne peut pas être considérée comme la « voie directe » et unique vers le Président de la République. Et tel est, semble-t-il, la cause principale de la forte chute de la participation électorale dans les bastions même du régime depuis plus de 50 ans : le Delta. Si la Haute Egypte est très mécontente de ce qui est arrivé à l'Islam politique ; le Delta est encore plus mécontent car l'ensemble des notables politiques locaux, qui pourraient être qualifiés de « faiseurs d'élections », n'ont pas servi d'appui au pouvoir central. Leurs rôles de médiateurs entre les populations et l'administration, qui constituent la source même de leur prestige et de leur poids politique, économique et social, s'est vu dégradé. Si ce sont bien les candidats et les notabilités locales qui font les électeurs, alors l'ensemble de la transaction électorale leur a échappé. Selon Sarah ben Nefissa, elle a été fabriquée par le pouvoir central et les conseillers du Président.

---

<sup>21</sup> Cette enquête sur le marché du travail réalisée en 2012 par l'Economic Research Forum (ERF) en coopération avec l'agence statistique CAPMAS (Central Agency for Public Mobilization and Statistics) consiste en un échantillon de plus de 12 000 ménages, représentatif au niveau national (dont une partie de ménages préalablement interrogés en 2006). Cette enquête très riche offre des données très détaillées notamment sur le niveau socio-économique des ménages (éducation, niveau de richesse), l'emploi et le chômage.

Il s'agit là d'un phénomène lourd de conséquences pour la légitimité du nouveau régime et pour sa propre capacité de compréhension des mutations et contradictions qui traversent la société égyptienne actuelle. Ainsi, Sarah Ben Nefissa affirme, contrairement à ce que certains analystes ont avancé, que l'une des principales sources de l'impopularité du régime actuel réside dans le mécontentement des notables locaux dans les gouvernorats du delta et de la Haute Égypte, qui faisaient office de médiateur entre l'Etat et les populations. Ce n'est donc pas un hasard si les élections locales sont sans cesse repoussées.

### **Pour approfondir :**

- Sarah Ben Néfissa, « Les *Mahaliats* en Égypte : le refus du politique et ses causes politiques », in V. Battesti et F. Ireton (dirs), *L'Égypte au présent. Inventaire d'une société avant révolution. 2011*, Paris. Sindbad-Actes Sud, pp 343-366.
- Sarah Ben Néfissa et Alaa Arafat, *Vote et Démocratie dans l'Égypte contemporaine*, Paris, Khartala-IRD, p. 2005, 279 pages
- Bernard Rougier et Hala Bayoumi ; Sociologie électorale de la séquence 2011-2013 in Bernard Rougier et Stéphane Lacroix, *Egypte en Révolutions*, PUF, Paris, 2015 pp 165-184.
- Akram El Alfy, Comment les Egyptiens votent ? La démographie politique et le comportement électoral après la révolution du 25 janvier. Cahiers Stratégiques n° 233, 2012, Centre des Etudes Politiques et stratégiques d'Al Ahram, Le Caire, En arabe
- Akram El Alfi ; lecture de la composition de l'élite parlementaire : Familles, Hommes d'affaires et députés du PND. La Démocratie. N° 16 janvier 2016. (en arabe)
- Samer Soliman (dir), La participation électorale aux élections 2005, L'association égyptienne pour l'encouragement à la participation sociale (en arabe) 2005
- May El Sayid et Shima Hanafy, "Voting Islamist or voting Secular? An empirical analysis of voting outcomes in arab spring Egypt, Joint Discussion paper series in economics, n°51, 2012

## **Intervention de Nathalie BERNARD-MAUGIRON :**

### ***Recomposition des liens entre justice et politique en Egypte et Tunisie après 2011.***

Pour Nathalie Bernard-Maugiron l'étude comparée des mesures prises pour identifier et sanctionner les responsables des violations des droits de l'homme commises sous les régimes précédents en Egypte et en Tunisie après 2011 montre des divergences de dynamiques entre les deux pays qui ont conduit à des modalités très différentes de reconstitution des relations entre les différents pouvoirs.

En Egypte, le terrain semblait propice à l'instauration d'une justice libre et indépendante, après le « printemps des juges » de 2005 au cours duquel un groupe de juges réformateurs s'était battu en faveur d'une réforme du système judiciaire. Or, sous la présidence de Morsi, le juge administratif et le juge constitutionnel ont ébranlé l'ordre juridique et politique par des jugements portant sur des questions éminemment politiques, qui ont entraîné l'adoption de mesures de rétorsion par le président. Depuis l'arrivée du président Sissi au pouvoir en juin 2013, les juges sont accusés de participer activement à la répression des adversaires du régime alors que Moubarak et ses proches collaborateurs bénéficient de la mansuétude des tribunaux.

Les juges ont-ils reçu des pressions du plus haut sommet de l'Etat ou bien ne faut-il pas les considérer plutôt comme des loyaux défenseurs de ce qu'ils considèrent comme les intérêts fondamentaux de l'Etat égyptien ? De plus, un très fort esprit communautariste lie les juges entre eux, qui trouve notamment son origine dans leur mode de recrutement.

Ce bilan très sombre des rapports entre justice et politique en Egypte doit toutefois être nuancé par le fait que les juridictions supérieures, et particulièrement le Conseil d'Etat, ont fait preuve d'une plus grande distance par rapport au régime en place. Est-ce pour cette raison que le mode de désignation des présidents des juridictions supérieures a été modifié au printemps 2017, malgré la vive opposition des magistrats ? Cette réforme octroie une très grande liberté au président de la République dans le choix des présidents de juridictions.

La Tunisie n'a pas le même passé de résistance des magistrats au pouvoir politique. Au contraire, les juges ont longtemps été perçus comme un instrument du régime. Le manque de confiance des citoyens en la justice de leur pays est sans doute une clé d'explication du jugement des responsables de la répression des mouvements de protestation par des tribunaux militaires et non des tribunaux ordinaires, comme en Egypte. A la différence de l'Egypte, les mécanismes de justice transitionnelle ont mieux fonctionné en Tunisie, avec notamment la mise en place d'une Instance Vérité et Dignité, même si elle est fait l'objet de vives critiques.

L'évolution des rapports entre justice et politique dans les deux pays montre donc comment des appels à la justice et au respect de l'Etat de droit peuvent être cooptés et déviés par des acteurs politiques à la poursuite de leur propre agenda.

## **Intervention d'Alia GANA :**

### ***Sur les dimensions socio-territoriales du vote lors des scrutins post-révolution en Tunisie (2010 et 2011).***

Les résultats de l'élection de l'ANC<sup>22</sup> de 2011, qui ont donné une large victoire au parti islamiste « Ennahdha », ont fortement interpellé les analystes sur leurs significations profondes. Les interprétations les plus courantes de ce scrutin ont surtout mis en avant l'existence d'un clivage de type religieux/conservateurs versus modernistes/laïcs, laissant suggérer que les résultats du vote ne correspondraient pas aux projections de la révolution. Dès lors, comment expliquer le décalage apparent entre l'orientation du vote et les aspirations de justice sociale qui ont guidé la révolution tunisienne ? Le comportement électoral des tunisiens n'avait-il pas aussi des fondements socioéconomiques et territoriaux ? C'est cette interrogation qui a guidé la problématique et la formulation de l'hypothèse principale de la recherche coordonnée par Alia Gana et Gilles Van Hamme, à savoir, l'importance des clivages socio-territoriaux comme clé de compréhension des comportements électoraux.

Partant de ces interrogations et hypothèse, il s'agissait d'identifier les bases socio-territoriales des partis, notamment à travers une approche de géographie électorale. Cette analyse fait ressortir d'importantes différences socio-territoriales dans les comportements des électeurs.

En 2011, ces différences ont été observées dans le taux de participation électoral. Elle a été beaucoup plus élevée dans les grandes villes et dans le sud, alors qu'elle était nettement plus faible dans les zones intérieures du centre-ouest et au nord-ouest, foyers d'origine de la Révolution, où les électeurs potentiels se sont le moins mobilisés, ce qui indique leur marginalisation dans leur processus électoral. Ces zones sont aussi celles qui ont voté pour des partis qui n'ont pas obtenu de sièges à l'ANC.

Le deuxième enseignement de l'analyse d'Alia Gana et de Gilles Van Hamme est celui des différences socio-territoriales dans les comportements électoraux qui se traduisent dans une géographie électorale structurée autour de deux principales oppositions:

- Une opposition entre les grands partis (dont les meilleurs scores sont dans les zones métropolitaines et littorales) et le reste du spectre politique, en particulier la liste populaire Al Aridha, qui a fait campagne autour de la gratuité des transports et des soins, et qui a fait des scores importants dans les régions intérieures et les espaces périphériques plus pauvres. Cette opposition entre les grands partis et El Aridha renvoie donc à l'émergence d'une opposition de type « centre/périphérie ».
- La deuxième opposition est celle qui existe entre les partis «modernistes» (meilleurs scores dans les délégations aisées) et Ennahdha, implanté dans les quartiers populaires, mais pas nécessairement les plus pauvres (Aridha): Cela traduit-il une fracture sociale profonde entre classes aisées et classes populaires ? On observe en effet une certaine homogénéité géographique des résultats électoraux des partis « modernistes » Ettakatol, PDM, PDP, AFEK qui font leurs meilleurs scores dans les villes côtières et pour une part dans les mêmes quartiers. Cela tend à confirmer la dispersion des votes et la concurrence pour capter une même base électorale.

Le troisième résultat de l'analyse est le croisement entre les indicateurs socioéconomiques et les résultats électoraux qui fait ressortir nettement les fondements socioéconomiques de la géographie du vote. Les scores des principaux partis montrent une corrélation significative et positive avec l'indice de développement socio-économique. Ils réalisent en moyenne de meilleurs scores dans les zones urbaines côtières que dans les zones rurales intérieures. Cette corrélation positive se retrouve pour Ennahda, confirmant son caractère urbain, mais à un degré moindre (quartiers urbains défavorisés). En revanche, la liste populaire Al Aridha

---

<sup>22</sup> Assemblée Nationale Constituante tunisienne

est la seule formation à présenter une corrélation négative avec l'indice de développement, signe d'une implantation plus forte dans les zones intérieures plus défavorisées que dans les métropoles côtières.

Enfin, ces analyses de géographie électorale ont fait également ressortir la dimension collective du comportement électoral et des territorialités régionales du vote :

- Le nord-ouest avec une faible implantation relative d'Ennahda, et des scores relativement élevés localement pour certains partis dits « modernistes » (Ettakatol, le PDM et le PDP);
- Le centre-ouest pour la liste populaire Al-Aridha ;
- Le sud avec une implantation élevée Ennahda.

Quelles sont les évolutions de la géographie électorale entre 2011 et 2014? Alia Gana rappelle que les législatives de 2014, qui se tiennent à l'issue d'une longue période transitoire marquée par une crise politique majeure au lendemain de l'assassinat de deux leaders de la gauche tunisienne, revêtaient plusieurs enjeux d'importance : le rééquilibrage des forces partisanes face à la position dominante du parti islamiste Ennahdha dans le paysage politique, la légitimation du pouvoir politique dans un contexte de défiance accrue à l'égard de la classe politique, et enfin la restauration de la stabilité et de la sécurité, conditions d'un retour de la confiance et d'un climat favorable aux investissements. Elle rappelle aussi que ces élections se tiennent dans un contexte de grave détérioration de la situation économique et sociale. Près de quatre ans après la révolte populaire de décembre et janvier 2011, les demandes sociales en matière d'emploi, de justice sociale et d'équité régionale sont restées insatisfaites, renforçant le sentiment de désenchantement, voire de désespoir, surtout parmi les jeunes. Ce contexte, ainsi que la marginalisation de la question sociale et du développement dans le débat politique n'ont pas manqué de se traduire par une « relative désaffection des tunisiens pour la chose publique », en particulier par un moindre intérêt pour la campagne électorale des législatives et une participation en baisse lors du scrutin (45 % de taux de participation soit un électeur sur deux)

Mais, malgré une offre électorale bipolarisée et peu satisfaisante pour une grande partie des électeurs, les résultats des élections législatives se traduisent par une profonde refonte du paysage politique :

- Le parti séculariste « Nida Tounes » devient en effet la première force politique du pays, avec 86 sièges sur les 217 de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et 37,6% des voix exprimées.
- Quant au parti islamiste, il accuse un fléchissement notable perdant une vingtaine de sièges par rapport au nombre d'élus qu'il avait à l'ANC. Avec 69 sièges et 27,8 % des voix, il est rétrogradé à la deuxième place.
- Les autres partis arrivent loin derrière les deux principales formations politiques.

Alors que ces résultats permettent un rééquilibrage des forces politiques, le nombre de sièges obtenus par le premier parti (Nida Tounes) ne lui assure pas cependant la majorité absolue, ce qui a obligé ce dernier à conclure des alliances pour gouverner, en particulier avec le parti islamiste

Les résultats des législatives de 2014 ont été le plus souvent analysés comme l'expression d'une opposition, voire une rupture profonde entre le nord du pays, favorable au grand parti moderniste à Nida Tounes, et le sud acquis au parti islamiste Ennahdha. Ces analyses, qui s'appuient sur des résultats électoraux à l'échelle des gouvernorats, et non pas à des échelles plus fines, doivent être fortement nuancées.

Les analyses d'Alia Gana et Gilles Van Hamme montrent de fortes continuités dans la géographie du vote. La fracture géographique la plus structurante de l'espace politique tunisien, en 2011 et en 2014, ne se situe pas entre le nord et le sud mais continue d'opposer les territoires côtiers métropolitains, depuis Tunis jusque Sfax, et le reste du territoire.

Les évolutions majeures sont le renforcement du parti islamiste dans l'essentiel du sud du pays et des partis modernistes sur le littoral développé entre Tunis et Sfax, mais aussi dans les territoires intérieurs du nord-

ouest, ce qui traduit la capacité de la nouvelle formation politique à mobiliser des électeurs au delà des régions favorisées du pays.

Mais de manière générale, les grandes fractures territoriales demeurent: la fracture nord-sud était déjà présente en 2011, même si elle s'est accentuée avec les dernières élections, le sud ayant renforcé son soutien à Ennahdha alors que ce dernier perd des voix au niveau national ;

La fracture entre le littoral développé (entre Tunis et Sfax) et les zones intérieures reste tout aussi pertinent, avec un renforcement du poids des forces « modernistes » dans le premier, et le poids élevé du Front populaire et des partis marginaux dans les secondes.

Cette continuité se marque aussi par les déterminants socio-économiques de cette géographie. Le clivage socio-économique continue d'expliquer en bonne partie le comportement électoral spécifique des territoires marginalisés de l'intérieur du pays, de même que les espaces littoraux les plus développés du pays se distinguent par leur adhésion aux forces « modernistes ».

En conclusion, les analyses de géographie électorale des scrutins post-révolution en Tunisie montrent bien l'importance des clivages socio-territoriaux comme clef de compréhension des comportements électoraux. Elle montre aussi que les déterminants socioéconomiques n'expliquent pas tout et que l'analyse de la territorialité du vote nécessite de compléter l'analyse de géographie électorale par une approche plus localisée prenant en compte les spécificités socio-historiques, politiques et culturels des territoires et les processus sociaux complexes qui influencent les comportements électoraux à l'échelle locale. C'est ce à quoi s'est attachée le deuxième volet du programme de recherche dont les résultats ont été publiés dans l'ouvrage « Gana A. et G. Van Hamme (Dir), 2016. *Processus électoraux et territoires en Tunisie. Les enseignements des scrutins post-révolution*, Karthala, Paris, 235 p.

### **Pour approfondir :**

- Gana A. et G. Van Hamme, 2016, « Clivages et recompositions du système partisan tunisien (2011-2014) », Gana A. et G. Van Hamme (Dir), *Processus électoraux et territoires en Tunisie. Les enseignements des scrutins post-révolution*, Karthala, Paris, 11-30.
- Gana A., Van Hamme G., « Comprendre la géographie du vote des élections d'octobre 2011 », Gana A. et G. Van Hamme (Dir), *Processus électoraux et territoires en Tunisie. Les enseignements des scrutins post-révolution*, Karthala, Paris, 71-86.
- Gana A., Van Hamme G., 2016, « Ebauche de sociologie électorale comparée des élections d'octobre 2011 », Gana A. et G. Van Hamme (Dir), *Processus électoraux et territoires en Tunisie. Les enseignements des scrutins post-révolution*, Karthala, Paris, 87-114.
- Gana A., 2016, « Comportements électoraux dans la délégation de Bir Mcherga, Zaghouan : clientélisme ou politisation ? », Gana A. et G. Van Hamme (Dir), *Processus électoraux et territoires en Tunisie. Les enseignements des scrutins post-révolution*, Karthala, Paris, 173-188.
- Van Hamme G., Gana A., Ben Rebah M. Gana, « De 2011 à 2014 : Permanences et dynamiques des comportements électoraux », A. Gana et G. Van Hamme (Dir), *Processus électoraux et territoires en Tunisie. Les enseignements des scrutins post-révolution*, Karthala, Paris, 205-224.

## **Intervention de Rafâa TABIB :**

### ***Effondrement de l'Etat libyen : Dissémination de la violence et dynamiques de reconciliation.***

#### **Deux constats en introduction : Soulèvement des tribus et jihadisme.**

Une série de crises sécuritaires d'ampleur a été déclenchée dans l'ensemble de la région Maghreb-Sahel à la suite de l'effondrement de l'État en Libye en 2011. Cet effondrement eut pour toile de fond une situation complexe où se mêlent trafics d'armes, prolifération de milices, séditions à caractère djihadiste et sécessions territoriales. Rafâa Tabib souligne le fait que les tribus et ethnies marginalisées par les États disposent désormais d'importantes quantités d'armes pillées dans les arsenaux de la Libye et n'hésitent plus à prétendre leurs droits sur leurs territoires historiques ou revendiqués. Leurs exigences participent à créer des foyers de tensions en Libye et dans toutes ses marges voisines et à encourager les populations à se soustraire au contrôle des autorités. Second constat : sitôt les bombardements suspendus en Libye à l'automne 2011, certains pays de la région jusque-là épargnés par le terrorisme islamiste et en premier lieu la Tunisie, le Mali et le Niger, durent, non seulement faire face à l'afflux de vagues de réfugiés traumatisés et démunis, mais aussi et surtout à l'implantation relativement durable de foyers djihadistes tenus par des cellules d'Al Qaïda ou ses satellites, ainsi que des « couloirs » de trafic, où sont accumulés des arsenaux importants d'armes provenant de Libye.

L'insurrection de 2012 dans le nord du Mali constitue, dans certains de ses traits, l'une des conséquences de l'effondrement de la Jamahiriya. En effet, l'armée de Kadhafi comptait des unités d'élite issues des clans touaregs de l'Azawad. Leur débâcle à l'automne 2011 dans le Fezzan et aux portes de la ville de Misratha les contraignit à revenir dans leurs terres et constituer les noyaux de la rébellion. Ces noyaux déclenchèrent ensuite une violente insurrection contre le pouvoir central de Bamako. Tirant profit de leur connaissance du terrain, de leur entraînement performant au sein des *maghanir*, mais aussi et surtout, de la supériorité de feu que leur assurait un armement sophistiqué ramené de Libye, les insurgés touaregs lancèrent une série d'opérations militaires au Nord du pays.

#### **Contrebande, prédation des ressources et terrorisme : L'imbrication des réseaux.**

La contrebande d'armes ne constitue qu'une partie du spectre des trafics entre la Libye et ses voisins. En effet, les échanges informels et illicites ont connu une spectaculaire intensification. Cette « économie de l'ombre » est détenue et gérée par les milices tribales armées et les factions se réclamant du jihadisme. Leurs domaines de prédilection ne sont autres que la prédation des ressources, les trafics en tous genres, les migrations clandestines et la coopération avec les groupes de sédition. L'afflux de ces groupes a participé à l'étroite imbrication des activités de trafic et de banditisme. Plusieurs groupes criminels armés, en rupture de ban avec les confédérations tribales de la région, ont ainsi fait leur apparition.

#### **Une nouvelle territorialité de la violence : Vengeances tribales et dissémination des affrontements.**

Les vengeances tribales participent à attiser les violences et à consolider les situations d'instabilité dans la région. L'affluence de réfugiés en Libye et la récurrence des affrontements dans les villes de ce pays, surtout dans la province méridionale du Fezzan, où se côtoient des tribus et ethnies issues du Sahel, ont des répercussions sur un très large territoire. Les personnes appartenant à des tribus présentes dans les villes libyennes occupent respectivement de très vastes territoires disséminés sur une large partie du Sahara-Sahel. Dans certaines villes sahariennes, deux ou plusieurs tribus ou communautés d'immigrés se partagent les quartiers de ces agglomérations situées en Libye, au Tchad, au Niger, en Égypte et même dans les régions occidentales du Soudan.

Tout affrontement opposant des membres des dites tribus dans une région donnée, peut allumer un foyer de conflit armé au sein des autres villes de la région. De ce fait, les villes de la zone du Sahara-Sahel deviennent les réceptacles et la caisse de résonance de toutes les tensions tribales sur un très large territoire englobant aussi bien la Libye que ses voisins. Avec l'augmentation du nombre de crimes de sang en Libye, les territoires tribaux disséminés au Tchad, Niger et Mali vivent un état de guerre par intermittence qui peut aller de l'affrontement armé à l'installation de barrages sur les routes, des tirs sur les terres frontalières commune aux deux tribus, jusqu'aux atteintes aux biens de la partie adverse.

## Les réconciliations locales : Le rôle négligé des chefs tribaux dans l'édification d'une paix durable

Face à la dissémination de la violence, à la domination de la prédation milicienne des ressources et à l'implantation des factions djihadistes, l'action des chefs tribaux devient incontournable dans la recherche des accords de paix sur le terrain entre les groupes de belligérants. Malgré l'absence d'une institution structurée susceptible d'assurer une pérennité à leur médiation sur l'ensemble du territoire, les chefs tribaux, notamment dans le centre et le sud et l'ouest de la Libye, ont réussi quelques percées en matière de sécurisation des régions, de prévention des conflits, d'échange des prisonniers, de règlement des *dijya* (prix du sang), d'ouverture des routes et de coopération entre les municipalités. Ces actions sont le fruit du long, discret et dur labeur des chefs de tribus. Cependant, ces actions ne semblent toutefois pas intéresser les organisateurs du dialogue national libyen, qui préfèrent associer, de manière exclusive, une élite politique faiblement représentative du spectre social libyen et modestement outillée pour imposer tout accord au reste des composantes du pays et principalement aux factions armées. Ce dialogue national est d'autant plus critiqué, parfois même dénoncé, qu'il s'accompagne souvent de menaces de représailles militaires et d'intervention alliée contre les adversaires de la « solution » politique.

Pour Rafâa Tabib, l'objectif de ces chefs tribaux est d'œuvrer à une participation des vrais acteurs dans la société à la reconfiguration des champs politiques et sociaux. Ils ont fait montre, depuis la stabilisation des fronts militaires au début de l'année 2015, d'un sens de la persévérance et de l'inscription dans la durée de la mobilisation. Une mobilisation qui se solda souvent par des percées et des acquis indéniables dont principalement l'arrêt des affrontements à Oubari entre les Toubous et les Touaregs et le retour des déplacés dans le Jbel Naffoussa.

Dans ce contexte d'enlisement de la situation sécuritaire, les acteurs de la société civile – en particulier les élites tribales – s'emploient à mobiliser de manière à transcender les fragmentations claniques et ethniques dans le pays et les régions frontalières où elles jouissent d'une crédibilité avérée. Cependant, en l'absence d'un appui à ces initiatives locales, les milices armées, les djihadistes et les réseaux de contrebande actifs en Libye et dans les pays du Sahara-Sahel resteront très vraisemblablement maîtresses, pour de longues années, du destin de la région. Elles risquent de tirer profit des dissensions internes, au sein de la population, pour consolider les profondes scissions qui traversent le corps ethnique et tribal, sur le territoire libyen comme dans le voisinage subsaharien.



# ANNEXES

## INTERVENANTS

---

### 1. Un islam sans frontières ? Le Sahel, le monde arabe et la oumma : processus de diffusion des idées islamiques.

Mots clefs : Diplomatie religieuse ; Djihadisme ; Dawa et prosélytisme ; Pèlerinage ; Circulation des idées islamiques ; Islam politique.

Résumé : Au-delà des inquiétudes sur la résurgence du djihadisme en Afrique, cette table-ronde questionnera les approches globales du rôle politique de l'islam, entre l'Afrique subsaharienne et le monde arabe. On y analysera le rapport des acteurs religieux à l'Etat, y compris sur le plan diplomatique à partir d'exemples marocain et saoudien. On montrera également que la circulation des idées islamiques ne se fait pas à sens unique et que les mouvements de protestation islamique (violents ou non) sont très largement issus des dynamiques locales qui les façonnent.

Modérateur : Henri-Luc Thibault, Directeur des Affaires Internationales et Européennes, IRD

#### Panelistes :



#### **Marc-Antoine Pérouse de Montclos (UMR CEPED - IRD)**

Docteur en sciences politiques, Marc-Antoine Pérouse de Montclos est directeur de recherche à l'IRD et chercheur associé à Chatham House, Londres. Il travaille sur les conflits armés, les déplacements forcés de population et l'évaluation de l'aide humanitaire en Afrique subsaharienne. Professeur à l'Institut français de géopolitique de l'Université Paris 8 de 2013 à 2015 et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), où il a enseigné de 2003 à 2016, il a vécu plusieurs années au Nigeria, en Afrique du Sud et au Kenya et accompli régulièrement des missions d'études en Afrique.



#### **Jean-Yves Moisseron (CESSMA - IRD)**

Docteur en Economie, Jean-Yves Moisseron est directeur de recherche à l'IRD. Il est aussi professeur associé de plusieurs universités en Egypte. Enseignant à l'IEDES (Université Paris 1) et à l'EHESS, il est expert à l'Agence Nationale de Coordination de la Recherche sur l'Energie et membre du conseil scientifique du GIS Collège International des Territoires. Ses domaines de recherche portent sur les institutions européennes et du monde arabe (Tunisie, Egypte, Maroc, Liban), la gestion de projets internationaux et la gestion d'équipes ainsi que l'administration en environnement inter-culturel (monde arabe). Enfin, il est plus particulièrement spécialiste de l'islam et des acteurs religieux du monde arabe, notamment les confréries soufies.



#### **Stéphane Lacroix (Sciences Po - CERI)**

Stéphane Lacroix devient docteur en science politique en 2007 (Sciences Po), après deux maîtrises, l'une en langue et civilisations arabes à l'INALCO et l'autre en mathématiques à l'université Paris VI. En 2008, il reçoit le prix de thèse de l'Association française de sciences sociales des religions. Il a été successivement chercheur post-doctorant à l'université de Stanford (Abbassi Program in Islamic Studies), chercheur invité au centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales du Caire. Actuellement, il est professeur associé à l'Ecole des affaires internationales de Sciences Po (PSIA) et chercheur au CERI.

## 2. Evaluer la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS) : quels instruments de mesure pour alimenter le dialogue politique avec la société civile ? Les exemples du Mali et de la Tunisie.

Mots clefs : Gouvernance et développement ; Agenda 2063 ; ODD16 ; Enquêtes statistiques ; Débat démocratique ; Société civile ; Participation citoyenne.

Résumé : Cette table-ronde se propose d’aborder la thématique de la gouvernance, la paix et la sécurité et de son suivi. Ces questions sont au cœur de l’agenda international (à travers l’ODD 16), et continental (Agenda 2063), avec des déclinaisons variables mais connectées au niveau national. Les discussions seront organisées autour de trois courtes interventions. La première présentera une initiative originale de dispositif d’enquêtes harmonisées à l’échelle de l’Afrique (GPS-SHaSA). Les deux suivantes partiront de la base, en montrant comment ces thématiques sont appropriées par les acteurs locaux, notamment la société civile, dans les cas emblématiques du Mali et de la Tunisie.

Modérateur : Jean-Marc Châtaigner, Directeur Général Délégué, IRD

Panelistes :



### **François Roubaud (UMR DIAL - IRD)**

François Roubaud est directeur de recherche à l’IRD et membre de l’UMR DIAL. Il est diplômé de l’ENSAE et docteur en économie (université Paris Nanterre). Dans le domaine statistique, il a été l’un des pionniers de la conduite d’enquêtes mixtes (ménages/entreprises) et le concepteur des enquêtes 1-2-3 visant à mesurer le secteur informel, mises en œuvre dans plusieurs dizaine de pays d’Afrique, d’Amérique latine et d’Asie. Il est aussi l’un des promoteurs des modules sur la gouvernance et la démocratie greffés sur les enquêtes officielles auprès des ménages, une méthodologie adoptée dans le cadre de la Stratégie d’Harmonisation de la Statistique en Afrique (SHaSA) avec la mise en œuvre des enquêtes Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS). Ses recherches sur l’économie du développement portent plus particulièrement sur le marché du travail et l’économie informelle, la gouvernance et l’économie politique des politiques de développement. Il est l’auteur de nombreuses publications sur ces questions. Il a été affecté dans plusieurs pays (Mexique, Madagascar et Vietnam) auprès d’institutions publiques nationales dans le cadre de programmes de longue durée.



### **Joseph Brunet-Jailly (IRD)**

Docteur en sciences économiques de l’Université de Paris-I, Joseph Brunet-Jailly a été doyen (1979-1982) de la Faculté des Sciences Economiques d’Aix-en-Provence. Alors spécialiste reconnu de l’économie du système de santé français et de l’économie des systèmes d’assurance maladie des pays d’Europe, il sera à sa demande détaché en 1986 à l’ORSTOM. En poste à l’Institut National de Recherche en Santé Publique de Bamako de 1986 à 1995, il sera ensuite affecté à Abidjan où il restera jusqu’en 2000, travaillant sur l’économie de la lutte contre le sida, avant de revenir à Bamako en qualité de Représentant de l’IRD (2000-2004). Depuis 2004, il exerce en qualité de consultant indépendant, notamment auprès du Center for Global Development, et il est chargé d’enseignement à Sciences-Po.



### **Imed Abdeljaoued (Directeur du PASC Tunisie)**

Docteur en Sciences Économiques de l’Université de Paris I - Panthéon –Sorbonne, Imed Abdeljaoued est Professeur des universités à l’ENA Tunisie (École Nationale d’Administration) et dirige le Programme d’Appui à la Société Civile (PASC- Tunisie) depuis 2013. Ses domaines de recherche sont l’analyse économique des institutions, la gouvernance, la démocratie participative et la prospective.

### 3. Migrations, mobilités, circulations entre Sahel et Afriques méditerranéennes.

Mots-clés : Mobilités ; Circulation religieuse ; Migration économique ; Transport ; Entrepreneuriat ; Migrant ; Politique migratoire.

Résumé : Au cours de cette table-ronde seront déclinées trois facettes (non exhaustives) des formes de migration et de circulation entre le Sahel et la Méditerranée. La première s'attachera à décrire les liens et interactions entre différents modes de circulation pour raison de formation religieuse et les migrations internationales. La seconde mettra en évidence la place des migrations circulaires sahéniennes dans les économies familiales, au travers de l'exemple du Niger. La troisième s'attachera à montrer les liens entre migration et transport, que ce soit en termes d'organisation des circulations ou d'investissement des migrants. Les politiques migratoires (et de libre-circulation) seront questionnées de façon transversale dans chacune des présentations.

Modérateur : Emmanuel Grégoire, directeur de recherche, IRD

Panelistes :



**Florence Boyer (UMR URMIS - IRD)**

Géographe-anthropologue, Florence Boyer a mené des travaux de recherche au Niger (département de Téra, région de Tahoua, Niamey) et au Burkina Faso (Ouagadougou), interrogeant plus globalement le fait migratoire intra-africain du point de vue des États sahéniens. S'inscrivant dans une approche globale des mobilités, ses travaux questionnent les projets migratoires mais aussi les processus d'installation et/ou de retour dans l'espace urbain notamment. Ses recherches interrogent également les rapports hiérarchiques et de domination révélés par les mobilités.



**Sophie Bava (UMR LPED – IRD)**

Socio-anthropologue, Sophie Bava est chargée de recherche à l'[IRD](#), et actuellement en accueil au LEPOSHS à l'Université Internationale de Rabat. Elle est en co-responsabilité de l'Axe 1 du laboratoire mixte international MOVIDA portant sur la redéfinition des appartenances et hiérarchies sociales (transformations générationnelles, recompositions familiales, religieuses, identitaires). Ses travaux portent sur les dynamiques religieuses générées par les migrations africaines dans les pays d'Afrique méditerranéenne (Egypte, Maroc, Tunisie, Algérie) : la place et le rôle des institutions religieuses et d'origine confessionnelle, le rôle des acteurs religieux et/ou associatifs ainsi que les la formation au leadership religieux musulman et chrétien sur les routes de la migration africaine.



**Jérôme Lombard (UMR PRODIG - IRD)**

Géographe, Jérôme Lombard est directeur de l'UMR PRODIG (CNRS, IRD, Université Paris 1). Ses travaux de recherches portent sur les mutations des territoires, les processus productifs et mondialisation, la géographie politique des ressources. Plus spécifiquement, il porte une réflexion sur les corridors de transport et le développement territorial en Afrique de l'Ouest, l'observation et l'analyse des circulations de personnes et de biens au Mali, en Mauritanie et au Sénégal.

#### 4. **Recompositions politiques post révolutionnaires en Egypte, en Tunisie et en Libye : processus électoraux, acteurs politiques et juridictionnels et recomposition territoriales.**

Mots-clés : Comportements électoraux ; Acteurs politiques, Magistrats, Recompositions territoriales.

Résumé : Le panel de cette table-ronde se propose d'analyser les plus importantes manifestations des bouleversements politiques des 3 pays qui ont inauguré le « printemps arabe ». La première concernera les comportements électoraux à l'aune des fractures socio-territoriales en Tunisie. La seconde mettra en évidence les principaux enseignements du comportement électoral égyptien suite au coup d'Etat du 3 juillet 2013. La troisième intervention portera sur les relations entre justice et politique en Egypte et en Tunisie et la quatrième s'intéressera aux recompositions politiques, territoriales et tribales suite à l'effondrement de l'Etat Libyen et la prolifération des réseaux de prédation des ressources et de la contrebande.

Modérateur : Emmanuel Grégoire, directeur de recherche, IRD

Panelistes :



##### **Sarah Ben Nefissa (UMR DS – IRD)**

Sarah Ben Néfissa est sociologue du politique, directrice de recherche à l'IRD et membre de l'UMR Développement et Société. Elle est représentante de l'IRD en Egypte depuis septembre 2014. Ses travaux de recherche portent sur les recompositions politiques en Egypte, les processus électoraux, les mouvements sociaux et les acteurs de la société civile. Elle a dernièrement co-dirigé avec Alyaa Saraya le numéro « Variations sur l'Egypte » de la *Revue Tiers Monde*, n°222, avril-juin 2015. Parmi ses dernières publications : La production du « vrai musulman » par l'organisation des Frères Musulmans égyptiens : fidélité et dissidences, *Revue internationale des études du développement*, n°229, 2017-1 ; Les mouvements protestataires et la scène politique égyptienne après le 3 juillet 2013, *Recherches internationales*, n° 104–2015 ; Globalized Modernity, Contestations and Revolutions :The Cases of Egypt and Tunisia in Breno Bringel and José Mauricio Domingues édition, *Global Modernity and social contestation*, SAGE Studies in International Sociology, 2015.



##### **Nathalie Bernard-Maugiron (UMR CEPED - IRD)**

Juriste, Nathalie Bernard-Maugiron est directrice de recherche à l'IRD et chercheur associée à la Faculté de droit de l'Université Paris Descartes. Elle est co-responsable de la collection Terres et gens d'Islam, Karthala. Elle a séjourné plusieurs années en Égypte, où elle a mené divers programmes de recherche portant sur le droit égyptien et a enseigné à la Faculté de sciences politiques de l'Université américaine du Caire et à la filière de droit français de l'Université du Caire. Elle a co-dirigé l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman à l'EHESS (2010-2014) et publié en 2015 un ouvrage portant sur la charia (Daloz, collection « A savoir », avec Jean-Philippe Bras). Ses travaux de recherche actuels portent sur les réformes constitutionnelles en cours après les « printemps arabes » et sur le droit de la famille en Égypte et dans le monde arabe.



##### **Alia Gana (CNRS)**

Alia Gana, PhD en sociologie de l'Université de Cornell (USA) est directrice de recherche au CNRS, actuellement en affectation à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC). Ses recherches en cours s'articulent autour de deux axes principaux: (i) Les inégalités socio-spatiales et les mobilisations autour de l'accès aux ressources et au cadre de vie au Maghreb (ii) Les changements sociopolitiques et institutionnels et les processus électoraux en Afrique du Nord. Elle est lauréate du programme 2015 « *Advanced Grants* » du Conseil européen de la recherche (Projet TARICA). Elle a codirigé avec G. Van Hamme l'ouvrage « *Processus électoraux et territoires en Tunisie. Les enseignements des scrutins post-révolution* », 2016, Karthala, Paris, 235p.



### **Rafaâ Tabib (Université de la Manouba, CITERES)**

Rafaâ Tabib est Maître de Conférences à l'Université de La Manouba, chercheur associé au laboratoire Cités, territoires, environnement, sociétés (CITERES) et membre de l'Observatoire des Transformations dans le Monde Arabe (OTMA). Depuis plus de 18 ans, il mène des recherches sur le terrain en Tunisie et en Libye. Ses centres d'intérêt couvrent des disciplines comme l'anthropologie politique, la géographie humaine, l'aménagement du territoire, et la sémiologie de l'espace.

Il est l'auteur de « La chamelle d'Allah, aux sources du chaos libyen » aux éditions du Parchemin bleu en 2016, un livre qui traite des nouvelles réalités post-insurrectionnelles en Libye et principalement des recompositions territoriales, des dynamiques des réseaux de contrebande d'armes, de la mobilisation-alliance entre les factions tribales, leur ruée violente vers l'occupation armée des zones disputées et la réinvention-réactivation des représentations symboliques pour l'accaparement exclusif des espaces-ressources ainsi que des modes de négociation et de régulation des conflits tribaux grâce aux lois coutumières actualisées dans un contexte de généralisation des affrontements armés.

## **Rencontre Sahel - Méditerranée IRD - MAEDI**

**Mardi 18 avril 2017**  
*Salle Jacques Clergier*  
*1 rue Robert Esnault-Pelterie*  
*75007 Paris*

### **Programme :**

- 8 :30** Accueil et café. Espace détente - 1<sup>er</sup> sous-sol.
- 9 :00 - 9 :15** Ouverture de la journée par Jean-Marc Châtaigner et Jérôme Bonnafont.
- 9 :15 - 10 :45** Un islam sans frontières ? Le Sahel, le monde arabe et la oumma : processus de diffusion des idées islamiques.
- 10 :45 - 11 :00** Pause-café. Espace détente - 1<sup>er</sup> sous-sol.
- 11 :00 - 12 :30** Evaluer la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS) : Quels instruments de mesure pour alimenter le dialogue politique ? Les exemples du Mali et de la Tunisie.
- 12 :30 - 13 :30** Déjeuner Brasserie Le Transit - 2 Rue Robert Esnault-Pelterie, Paris.
- 13 :30 - 15 :00** Migrations, mobilités, circulations entre Sahel et Afriques méditerranéennes.
- 15 :00 - 15 :15** Pause-café. Espace détente - 1<sup>er</sup> sous-sol.
- 15 :15 - 17 :15** Recompositions politiques post révolutionnaires en Egypte, en Tunisie et en Libye: processus électoraux, acteurs politiques et juridictionnels et recompositions territoriales.
- 17 :15-17 :30** Clôture de la journée. Intervention des grands témoins.